

REPUBLIQUE DU MALI

Un peuple- Un But – Une Foi

MINISTÈRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE (INSTAT)

ENQUÊTE CADRE DE PÊCHE (ECP)
2025

RAPPORT D'ANALYSE

Décembre 2025



Table des matières

LISTE DES TABLEAUX.....	II
LISTE DES TABLEAUX EN ANNEXE	II
LISTE DES GRAPHIQUES	III
SIGLES ACRONYMES ET ABREVIATIONS	IV
RÉSUMÉ.....	V
INTRODUCTION.....	1
I. METHODOLOGIE.....	3
1.1. Outils de collecte	3
1.2. Plan de sondage	3
1.3. Organisation de la collecte	5
1.4. Évaluation de la qualité :	5
II. RESULTATS.....	8
2.1. Thématique Exploitation et capacité de pêche	8
2.2. Thématique Commodités et services	24
2.3. Thématique « Économie et filière pêche »	32
2.4. Thématique « Social et gouvernance ».....	39
DIFFICULTES	58
CONCLUSION	59
ANNEXES	VI

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Nombre d'enquêteurs et de superviseurs par région.	5
Tableau 2 : Structure de l'échantillon avant et après l'enquête.....	6
Tableau 3 : Nombre de sites d'habitation de pêcheurs par types selon la région.....	8
Tableau 4 : Nombre de sites d'habitation de pêcheurs par type.....	9
Tableau 5 : Nombre de citations de plans d'eau, ventilés par types de plan d'eau selon la région	9
Tableau 6 : Répartition des sites déclarant des pièces d'eau aménagées physiquement par région	10
Tableau 7 : Fréquence des sites déclarant avoir des pièces d'eau enrichies par région	11
Tableau 8 : Présence et localisation des centres aquacoles dans le pays.....	12
Tableau 9 : Répartition des filets (dormants et dérivants) selon taille de maille par régions (%).....	16
Tableau 10 : Répartition du nombre de ménages de pêcheurs (par degré de professionnalisme) par région	17
Tableau 11 : Répartition des ménages par secteur d'activité par région	18
Tableau 12 : Répartition des ménages de pêcheurs selon la nationalité par région	19
Tableau 13 : Quantité moyenne de poissons capturée par sortie par région	20
Tableau 14 : Nombre de sorties de pêche par semaine, saison et région.....	21
Tableau 15 : Répartition des sites selon la présence et accessibilité à un centre/poste de santé par région	26
Tableau 16 : Accessibilité des sites aux prestataires de services par région (%)	27
Tableau 17 : Répartition des sites selon la présence et l'accessibilité à un débarcadère aménagé et non aménagé de pêche - quai de pêche par région	31
Tableau 18 : Prix d'achat moyen et durée de vie moyenne des différents types de pirogues.....	32
Tableau 19 : Répartition de la capture selon le mode de valorisation par région en %.....	36
Tableau 20 : Répartition des ménages des sites de pêche selon le type d'équipement permettant l'accès à l'eau à usage domestique par région	42
Tableau 21 : Répartition des femmes impliquées dans les activités de capture, de transformation et de commerce de poissons par région (nombre).....	45
Tableau 22 : Indicateur « Nombre d'hommes impliqués dans les activités de pêche (capture), de transformation et de commerce de poisson »	46
Tableau 23 : Répartition des ménages par sources de revenus classées par rang de priorité (%)	47
Tableau 24 : Répartition des sites selon la présence d'espaces réservés à des pêches collectives organisées par des autorités traditionnelles par région.....	51
Tableau 25 : Répartition des espaces réservés à la pêche collective par région.....	52
Tableau 26 : Répartition des sites par région ayant déclaré l'existence de conflits lié aux espaces réservés à la pêche collective selon le type et en nombre	53
Tableau 27 : Répartition des sites selon la présence des mécanismes de prévention et de gestion des conflits d'exploitation entre pêcheurs par région en nombre.....	54
Tableau 28 : Répartition des sites avec présence d'Organisation Socioprofessionnelle (OSP) liées à la pêche par région selon le type d'OSP, en nombre et total en %.....	55
Tableau 29 : Répartition des OSP selon l'existence de bureaux locaux, le nombre d'adhérents par région et les principales initiatives prises (activités) sur le site en nombre et pourcentage.....	57

LISTE DES TABLEAUX EN ANNEXE

Tableau a 1 : Nombre et type des embarcations utilisées par région	6
Tableau a 2 : Nombre d'engins possédés par les ménages par région	6
Tableau a 3 : Nombre d'engins possédés par les ménages par région	VII
Tableau a 4 : Répartition des palangres selon la catégorie d'hameçons par région.....	VII
Tableau a 5 : Répartition des ménages de pêcheurs selon le groupe ethnique par région.....	VII
Tableau a 6 : Périodes en mois de meilleure saison et de moins bonne saison de pêche (fréquence).....	VIII
Tableau a 7 : Répartition des Occurrences de citations des différentes techniques de transformation par période (mois)	VIII

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Proportion de sites déclarant des pièces d'eau aménagées physiquement par type de sites	11
Graphique 2 : Répartition des sites déclarant avoir des pièces d'eau enrichies (%)	12
Graphique 3 : Pourcentage des embarcations utilisées par les pêcheurs par région	13
Graphique 4 : Nombre et type des embarcations utilisées	13
Graphique 5 : Préférendum d'engins utilisés par région	14
Graphique 6 : Nombre d'engins possédés par les ménages	15
Graphique 7 : Catégorie d'hameçons pour les palangres (%)	16
Graphique 8 : Répartition des ménages de pêcheurs selon le groupe ethnique	19
Graphique 9 : Contribution des engins à la capture des principales espèces, pour les types de pêche principaux (engin A) pratiqués en meilleure saison (%)	22
Graphique 10 : Répartition des engins de pêche par type de milieu (%)	23
Graphique 11 : Périodes de hautes et basses saisons de pêche	23
Graphique 12 : Présence et accessibilité aux services et commodités selon les modalités « sur place et à proximité » et « plus de 5km »	25
Graphique 13 : Présence et accessibilité aux prestataires de services	28
Graphique 14 : Présence et accessibilité des services et commodités à partir du débarcadère	28
Graphique 15 : Présence et accessibilité des moyens de commercialisation	29
Graphique 16 : Présence et accessibilité des moyens de commercialisation et transformation au niveau des débarcadères	30
Graphique 17 : Coût annuel moyen de l'équipement en engins	33
Graphique 18 : Coût annuel moyen de l'équipement en engins	34
Graphique 19 : Taux de ménages ne déclarant que de l'autoconsommation (%)	35
Graphique 20 : Répartition des ménages impliqués dans l'activité de transformation par région	37
Graphique 21 : Occurrences de citations des différentes techniques de transformation	38
Graphique 22 : Occurrences de citations des différentes techniques de transformation par mois	38
Graphique 23 : Répartition chefs de ménages pêcheurs selon le type d'instruction (%)	39
Graphique 24 : Répartition chefs des ménages pêcheurs ayant fréquenté l'enseignement formel selon le niveau d'étude par région en %	40
Graphique 25 : Répartition des chefs de ménages pêcheurs déclarant savoir lire et écrire par région en %	40
Graphique 26 : Pourcentage de filles et de garçons de ménages de pêcheurs de 6 à 12 ans scolarisés	41
Graphique 27 : Préférendum de matériaux utilisés pour la construction des murs des maisons des ménages de pêcheurs	43
Graphique 28 : Préférendum de matériaux utilisés pour la construction des toits des ménages de pêcheurs	44
Graphique 29 : Qualité de l'habitat - Indicateur synthétique national (synthèse de 6 indicateurs)	44
Graphique 30 : Occurrence des citations des postes de dépenses par ordre de priorité déclarée (%)	48
Graphique 31 : Proportion des sites de pêche où il y a eu des arrivées et des départs définitifs de familles de pêcheurs au cours des 5 dernières années	49
Graphique 32 : Proportion de ménages déclarant avoir au moins un de leurs membres qui migrent une partie de l'année pour aller pêcher ailleurs (%)	50

SIGLES ACRONYMES ET ABREVIATIONS

CAPI	Computer Assisted Personal Interview
CILSS	Comité Inter Etat de Lutte contre la Sécheresse au Sahel
CMP	Chef de ménage pêcheur
CPS/SDR	Cellule de planification et de Statistique/Secteur du Développement Rural
DNP	Direction Nationale de la Pêche
DRPSIAP	Directions régionales de la Planification, de la Statistique, l'Information, de l'Aménagement du Territoire et de la Population
ECP	Enquête cadre de pêche
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation de l'Agriculture
GT	Groupe de Travail
INSTAT	Institut National de la Statistique
JICA	Coopération Technique Japonaise
ODRS	Office de Développement Rural de Sélingue.
OPM	Opération Pêche Mopti
OSP	Organisation Socioprofessionnelle
PHASAOC	Projet d'Harmonisation et d'Amélioration des Statistiques en Afrique de l'Ouest et du Centre
PIB	Produit Intérieur Brut
PMEDP	Programme pour des Moyens d'Existence Durables dans les Pêches en Afrique de l'Ouest
PUE	Prise par Unité d'Effort (Captures par sortie)
RGA	Recensement Général de l'Agriculture
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'habitat
SCN	Système de Comptabilité Nationale
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine

RÉSUMÉ

Pour mettre à jour quelques indicateurs de la pêche en 2025, l’Institut National de la Statistique (INSTAT), en collaboration avec la Cellule de Planification et Statistique du Secteur du Développement Rural (CPS/SDR) et la Direction Nationale de la Pêche (DNP), a réalisé entre juillet et août 2025 la collecte de données auprès des acteurs de la pêche dans leurs sites.

Les résultats de la présente étude montrent qu’environ 696 595 personnes réparties entre 63 653 ménages soit environ 11 personnes par ménage sont dans les 2519 sites de pêche du Mali. Près d’un tiers (31,1%) de ces personnes se trouvent dans les sites de la région de Gao. Quatre sur dix (40,2%) des sites sont des villages

Les embarcations sont plus utilisées dans les régions de Gao (40,2%), de Mopti (27,3%) et Tombouctou (13,1%) que dans les autres régions qui manifestent toutes sa présence. Les types d’embarcation les plus utilisés sont la pirogue de pêche motorisée et celle non motorisée. En ce qui concerne les engins la petite nasse conique, la ligne, les filets dérivants moyenne maille et l’épervier sont les plus nombreux dans les ménages pêcheurs.

La quantité moyenne de poissons capturée en meilleure saison est de 34,4 kilogrammes tandis qu’en mauvaise saison elle est de 13,0 kilogrammes pour respectivement 7 et 6 sorties. La vente de poisson par le pêcheur lui-même (43,0) est le mode de valorisation la plus utilisée par le pêcheur, suivie de la vente par une personne tiers pour la transformation (20,2%), les dons sont 8,7%.

10,7% des chefs de ménages dans les sites ont reçu un enseignement formel, un tiers (33,6%) ont fait l’école coranique. Parmi ceux qui ont fréquenté une école formelle 68,1% ont le niveau primaire tandis que seulement 1,6% ont le niveau supérieur.

La pêche et la transformation de poisson sont les sources de revenus mieux classées par les ménages pêcheurs, ces revenus sont utilisés pour l’achat d’aliment pour le ménage et d’équipement et intrants professionnels de pêche.

Il existe des organisations socio-professionnelles de pêche (OSP) dans les sites de pêche, ce sont principalement les coopératives qui sont les plus nombreuses (46,2%) et des associations (39,4%) dans les sites.

INTRODUCTION

Le Mali, dans le souci d'assurer le développement et de lutter contre la pauvreté dont la sécurité alimentaire est un maillon essentiel, s'est doté d'une politique de développement de la pêche et de l'aquaculture en tenant compte des potentialités que le sous-secteur regorge.

Le Mali est un pays continental dont l'activité de la pêche s'exerce sur toutes les collections d'eau du territoire national à savoir fleuve, lacs, rivières, marigots, mares. Elle est caractérisée par des grandes zones de production telles que : le Delta intérieur du Niger, le lac de Sélingué, le lac de Manantali et d'autres plans d'eau à potentialité de pêche.

La pêche constitue un sous-secteur très important de l'économie nationale surtout pour la génération de revenus de ses acteurs. Elle occupe environ 7 % de la population active (RGPH5), les comptes économiques estiment sa contribution à la formation du Produit Intérieur Brut (PIB) selon le Système de Comptabilité Nationale (SCN) de 2008 à 128,770 milliards de francs CFA soit 0,86% du PIB en 2023. Ces estimations semblent être en deçà des potentialités en produits de pêche au Mali. Cette situation est liée à la faible capacité des structures techniques de couvrir tous les sites et campements de pêche en vue d'estimer la capture totale annuelle ce qui entraîne une sous-estimation de ce dernier. Pour pallier cela, il est impérieux d'avoir une liste exhaustive des sites et campements de pêche en vue de tirer un échantillon dans le cadre de l'application de la nouvelle méthodologie de collecte de données relatives aux débarcadères.

Courant les dernières années, le secteur a été confronté à des crises, imputables en grande partie à des conditions climatiques défavorables, à l'utilisation des cours d'eau pour d'autres fins. Il faut ajouter aussi la faiblesse et l'inadaptation des politiques et des institutions concernées par la pêche qui ont également été des facteurs de crises halieutiques importants.

Il faut noter que depuis 2012, l'Union Économique et Monétaire Ouest Africain (UEMOA) avait lancé une enquête cadre dans ses Etats membres pour disposer d'un répertoire plus large de sites et campements de pêche. Cette initiative devrait être soutenue par les pays en mettant à jour la base issue de l'enquête cadre de 2012, mais ceci n'a pas été suivi jusqu'en 2018. L'UEMOA a rappelé les Etats membres et mis à la disposition une aide financière qui ne suffisait pas pour couvrir l'activité demandée. La Direction Nationale de la Pêche (DNP) a collecté quelques informations qui méritent d'être complétées.

La mise à jour de ces données est essentielle pour la mise en œuvre de la Politique Nationale de Développement de la Pêche et de l'Aquaculture au Mali, adoptée en janvier 2012. C'est dans ce cadre que l'Institut National de la Statistique (INSTAT) prévoit d'organiser une enquête cadre pêche en collaboration avec la Direction Nationale de la Pêche et la Cellule de Planification et de Statistique du Secteur Développement Rural (CPS/SDR), avec le soutien financier de la Banque Mondiale, dans le cadre du Projet d'Harmonisation et d'Amélioration des Statistiques en Afrique de l'Ouest et du Centre (PHASAOC).

Cette enquête a pour objectif général de fournir une vue d'ensemble complète de l'état du secteur de la pêche dans le pays. Spécifiquement, il s'agit de :

- identifier les types de pratiques de pêche artisanale ;
- recenser l'ensemble des engins utilisés dans le cadre des activités de pêche ;
- recueillir des données sur les acteurs de pêche et leurs différentes activités.

Le présent rapport est structuré en trois (3) partie à savoir :

- l'introduction ;
- l'aspect méthodologique ;
- les principaux résultats traitant les thèmes relatifs à l'exploitation et capacité de pêche ; aux commodités et services ; l'économie et filière pêche ; au social et gouvernance.

I. METHODOLOGIE

L'élaboration de l'enquête cadre sur la pêche repose sur une approche méthodologique rigoureuse visant à fournir des informations fiables, exhaustives et représentatives du secteur pêche. Elle combine des techniques de collecte adaptées à la diversité, des engins, des sites de débarquement et des acteurs impliqués. La démarche privilégie une structuration claire des unités statistiques, une définition précise des variables à mesurer ainsi qu'un dispositif d'échantillonnage permettant de capturer la variabilité saisonnière et spatiale de l'activité de pêche. L'ensemble du processus méthodologique est conçu pour garantir la comparabilité des données dans le temps et entre zones géographiques, tout en assurant la qualité, la traçabilité et la robustesse des informations nécessaires à l'analyse et à la planification du secteur. Cette partie est structure en trois volets en commençant par les outils de collecte, le plan de sondage et enfin l'organisation de la collecte.

1.1. Outils de collecte

Dans le cadre de cette enquête trois outils de collecte sont utilisés sur le terrain : la fiche de dénombrement, le questionnaire "site d'habitation des pêcheurs" et le questionnaire "ménage". Conformément à cette stratégie méthodologique, deux questionnaires principaux doivent être administrés :

- La fiche de dénombrement, constitue la première étape du processus de collecte. Son passage permet d'établir la liste complète des ménages de pêcheurs présents sur un site de pêche. Cette liste exhaustive est accompagnée de plusieurs informations complémentaires portant sur les caractéristiques socio-économiques des ménages ainsi que sur leurs principales activités de pêche.
- Le questionnaire site d'habitation des pêcheurs : chaque site d'habitation, ou un échantillon de ces sites, fait l'objet d'une enquête à l'aide de ce questionnaire. Il permet de recueillir des informations détaillées sur les caractéristiques des sites et de leurs débarcadères, notamment en matière d'accessibilité, d'infrastructures disponibles, d'instances de gestion présentes, ainsi que de l'importance et de l'intensité des activités de pêche qui y sont exercées.
- Le questionnaire ménage permet de collecter des informations détaillées auprès de chaque ménage de pêcheurs. Selon le nombre total de ménages dénombrés, l'enquête pourra être menée soit de manière exhaustive, soit sur la base d'un échantillon représentatif établi à partir de la liste issue du dénombrement. Ce questionnaire est structuré en plusieurs sous-parties : certaines portent sur les caractéristiques démographiques, sociales et socio-économiques du ménage, tandis que d'autres sont spécifiquement consacrées aux activités professionnelles, en particulier les activités de pêche, les moyens de production, les engins utilisés, la production et les revenus associés.

1.2. Plan de sondage

1.2.1. Le Champ de l'enquête

Le champ de l'étude couvre l'ensemble des sites de pêche du Mali. À cet effet, une liste actualisée des sites de pêche par région (année 2022), fournie par la Direction Nationale de la Pêche (DNP), a servi de base de travail.

Compte tenu des contraintes budgétaires et logistiques, les unités d'observation retenues sont les suivantes :

- Au niveau des sites de pêche : le chef de site ainsi que ses conseillers, en tant que principaux informateurs clés sur l'organisation et les activités du site ;
- Au niveau des ménages : les ménages de pêcheurs identifiés lors du dénombrement initial.

La base de sondage utilisée pour la sélection des sites de pêche est constituée de la liste actualisée transmise par la DNP. Cette base a permis d'élaborer un échantillon représentatif couvrant la diversité géographique et opérationnelle des sites, tout en prenant en compte la variabilité des activités de pêche d'une région à l'autre.

1.2.2. Base de sondage

La base de sondage est constituée de l'ensemble des sites de pêche du Mali. Le plan de sondage adopte une structuration en strates, définies par les régions administratives et, au sein de chacune d'elles, par les différents secteurs de pêche. Cette stratification permet de prendre en compte la diversité géographique et opérationnelle du secteur pêche, d'améliorer la représentativité de l'échantillon et de garantir une meilleure précision des estimations.

1.2.3. Échantillonnage

➤ Taille de l'échantillon (échantillon villages et ménages)

L'échantillon retenu est composé de 499 sites de pêche, ce qui représente un effectif suffisant et statistiquement fiable par rapport au nombre total de sites recensés au niveau national (2 545 sites). La répartition initiale de cet échantillon entre les régions a été réalisée proportionnellement au nombre de sites de pêche présents dans chacune d'elles.

Cependant, des ajustements ont été nécessaires. Dans les régions présentant un nombre très faible de sites, il a été décidé de retenir l'ensemble des sites, comme c'est le cas du district de Bamako. Par ailleurs, en raison de contraintes d'accessibilité liées notamment au contexte sécuritaire, la taille de l'échantillon prévue pour la région de Tombouctou a été réduite. Les unités non retenues ont été redistribuées entre certaines régions où l'activité de pêche est plus intense, afin de préserver la représentativité globale.

Dans chaque site sélectionné, dix (10) ménages de pêcheurs seront enquêtés, soit un total de 4 990 ménages. Un tel échantillon permet d'obtenir des estimations statistiquement robustes, tant au niveau national qu'au niveau régional, pour les principaux paramètres liés aux activités de pêche.

➤ Méthode de tirage

La méthode d'échantillonnage utilisée repose sur un plan de sondage stratifié à deux degrés, de type classique.

Au premier degré, quatre cent quatre-vingt-dix-neuf (499) sites, constituant les unités primaires de sondage (UPS), sont sélectionnés de manière systématique avec une probabilité proportionnelle à la taille (PPT), mesurée par le nombre de ménages. Cette sélection est effectuée au sein de strates préalablement définies, correspondant aux 15 régions administratives, au district de Bamako ainsi qu'aux secteurs de pêche.

Au second degré, un échantillon de 4 990 ménages est tiré avec une probabilité égale à partir de la liste actualisée des ménages de pêche recensés dans les 499 UPS sélectionnées. Concrètement, 10 ménages

sont enquêtés dans chaque site, à condition que le nombre total de ménages du site soit supérieur ou égal à 10.

1.3. Organisation de la collecte

Au niveau des régions les agents de collecte ont été recrutés et sont composés exclusivement par les cadres des secteurs et antennes de pêche de la Direction Nationale de la Pêche (DNP) et des DRPSIAP. En effet, compte tenu de la proximité des agents de pêche aux sites de pêche ils ont été préférés par rapport aux autres. Le nombre d'enquêteurs par région est défini en fonction du nombre de sites échantillon de la région, compte tenu que chaque enquêteur devrait couvrir une moyenne de dix (10) sites. La supervision est assurée au niveau national par les cadres de l'INSTAT, de la CPS/SDR et de la DNP et au niveau régional par les responsables de la DRPSIAP.

La collecte a été effectuée suivant une méthode CAPI dans toutes les régions.

Tableau 1 : Nombre d'enquêteurs et de superviseurs par région.

REGION	Nombre d'enquêteurs	Nombre de chefs d'équipe	Nombre de Superviseurs
Kayes, Niono, Kita	6	1	1
Koulakoro, Dioïla, Nara	6	1	1
Sikasso, Bougouni, Koutiala	5	1	1
Ségou, San	10	2	1
Mopti, Douentza, Bandiagara	14	2	1
Tombouctou, Taoudéni	12	2	1
Gao, Ménaka	2	1	1
Bamako	3	1	1
TOTAL	58	11	8

Source : ECP-2025

1.4. Évaluation de la qualité :

1.4.1. Base de sondage :

La base de sondage utilisée est issue de la liste de sites de pêche établie par la Direction Nationale de la Pêche. Elle comprend le numéro de strate de l'enquête de 2022, la taille de population et de ménage.

1.4.2. Taux de réponse :

Sur 4 990 ménages qui étaient inclus dans l'échantillon, 3814 ménages ont été enquêtés de façon satisfaisante, soit un taux de réponse global de 76,4 %. Ce taux moins élevé est probablement lié aux événements politico sécuritaires qui sévissent dans les régions de Kayes, Ségou, Mopti et Tombouctou.

Tableau 2 : Structure de l'échantillon avant et après l'enquête

N° de Strate	Régions	Secteurs	Total nombre de site listés par la préenquête	Effectif de l'échantillon de sites à enquêter dans le plan prévu	Nombre de sites effectivement enquêtés	Nombre de ménages effectivement enquêtés
1	Kayes	Kayes + Bafoulabé + Manantali + Keniéba + Yélimané	148	40	33	228
2	Koulikoro	Banamba + Kangaba + Kati + Kolokani + Koulikoro	55	31	24	177
3	Sikasso	Kadiolo + Kadiolo + Sikasso	54	15	15	144
4	Ségou	Baraoueli + Macina + Niono + Ségou + Bla	308	70	66	555
5	Mopti	Djenné + Mopti + Tenenkou + Youwarou	518	111	97	903
6	Tombouctou	Gourma Rharous + Tombouctou + Niafunké + Dire + Goundam	190	103	94	891
7	Gao	Ansongo + Bourem + Gao	941	20	20	198
10	Ménaka	Menaka + Anderamboukane	11	3	0	0
11	Nioro	Diema + Nioro	26	7	3	26
12	Kita	Kita	18	5	2	6
13	Dioïla	Dioïla	31	18	10	56
14	Nara	Nara	6	3	0	0
15	Bougouni	Bougouni + Yanfolila + Kolondieba + Sélingué	94	25	23	192
16	Koutiala	Koutiala	8	3	2	20

N° de Strate	Régions	Secteurs	Total nombre de site listés par la préenquête	Effectif de l'échantillon de sites à enquêter dans le plan prévu	Nombre de sites effectivement enquêtés	Nombre de ménages effectivement enquêtés
17	San	San + Tominian + Sy + Yangassa	71	16	15	141
18	Douentza	Douentza	21	4	4	40
18	Bandiagara	Bankass	26	6	6	60
20	Bamako	Rive droite + Rive gauche	19	20	18	177
TOTAL			2 545	499	432	3 814

Source : ECP-2025

Vu ce taux de réponse, les coefficients d'extrapolation ont été ajustés selon les régions.

II. RESULTATS

2.1. Thématique Exploitation et capacité de pêche

2.1.1. Sites d'habitation et leur environnement

➤ Caractéristiques des sites d'habitation de pêcheurs par région

L'analyse du tableau 3 montre que les régions de Gao (928), Mopti (439), et Tombouctou (400) concentrent la majorité des sites d'habitation recensés, indiquant de fortes implantations de communautés dans l'activité de pêche. Ces régions correspondent aux grands bassins fluviaux (Niger, affluents et bras de fleuve) et aux zones du delta où la pêche est une activité importante.

Le type de site d'habitation de pêcheurs le plus fréquent est le village (1 013) et les campements permanents (919) suivis des quartiers urbains (333). Ceci reflète une répartition mixte : communautés rurales fortement présentes mais aussi péri-urbaines.

Le nombre élevé de campements permanents suggère des populations résidentes toute l'année, nécessitant des investissements durables (infrastructures de débarquement, stockage frigorifique).

Tableau 3 : Nombre de sites d'habitation de pêcheurs par types selon la région

Région	Village	Quartier	Fraction	Hameau	Campement permanent	Campement saisonnier	Autre (à préciser) type de site d'habitation	Total
Kayes	80	0	0	22	23	0	0	125
Koulikoro	26	7	0	2	6	0	2	43
Sikasso	36	0	0	7	7	0	0	50
Ségou	185	26	0	0	49	4	0	264
Mopti	266	28	0	5	131	9	0	439
Tombouctou	150	4	0	29	169	29	18	400
Gao	136	246	0	50	453	43	0	928
Nioro	11	0	0	0	0	0	0	11
Kita	4	0	0	8	0	0	0	12
Dioïla	10	0	0	9	0	0	0	19
Bougouni	10	0	0	11	64	0	0	85
Koutiala	8	0	0	0	0	0	0	8
San	45	13	0	0	9	4	0	71
Douentza	21	0	0	0	0	0	0	21
Bandiagara	26	0	0	0	0	0	0	26
District de Bamako	0	9	0	0	9	0	0	18
Total	1 013	333	0	143	919	90	20	2 519

Source : ECP-2025

➤ Caractéristiques des sites d'habitation de pêcheurs par type

Le tableau 4 indique que les sites d'habitation de type village (40,2%) et de campement permanent (36,5%) couvrent 76,7% des sites ce qui signifie que la pêche malienne reste majoritairement rurale et sédentaire.

Les campements saisonniers faibles (3,6%) indiquent que la pêche saisonnière est présente mais moins répandue à l'échelle nationale, visiblement concentrée dans certaines zones d'inondation du delta du Niger.

Les programmes relatifs au développement de la pêche doivent combiner approches rurales (soutien aux villages) et renforcement des campements permanents (services, sécurisation, accès aux marchés).

Tableau 4 : Nombre de sites d'habitation de pêcheurs par type

Type de site d'habitation	Nombre	Proportion (%)
Village	1 013	40,2
Quartier	333	13,2
Fraction	0	0,0
Hameau	143	5,7
Campement permanent	919	36,5
Campement saisonnier	90	3,6
Autre (à préciser) type de site d'habitation	20	0,8
Total	2 519	100,0

Source : ECP-2025

➤ Types de plans d'eau

Le tableau 5 présente la distribution des plans d'eau exploite au tour du site ventilés selon le type de plan d'eau ; au total, 3463 plans d'eau ont été recensés à travers le pays. Les types de plans d'eau exploités au tour des sites les plus dominants sont les fleuves (1666 soit 48,1%), mares (935 soit 27,0%) et les bras de fleuve (676 soit 19,5%). La prépondérance des fleuves et bras de fleuve reflète la morphologie des fleuves Niger et Sénégal et des systèmes associés.

La répartition spatiale montre que les régions de Gao, Mopti et Ségou totalisent plus de 64,0% des plans d'eau exploite au tour des sites recensés, corrélant avec la forte présence de sites d'habitation et de ménages.

Tableau 5 : Nombre de citations de plans d'eau, ventilés par types de plan d'eau selon la région

Région	Fleuves	Mares	Barrages	Bras de Fleuve				Effectif	%	
				Rivière	Marigot	Bancotière	Total			
Kayes	75	11	0	14	11	42	0	152	4,4	
Koulïkoro	23	12	1	23	1	8	0	69	2,0	
Sikasso	37	26	0	3	19	0	0	85	2,5	
Ségou	215	74	18	84	18	9	4	422	12,2	
Mopti	183	226	9	74	5	5	0	502	14,5	
Tombouctou	166	12	0	4	13	0	0	196	5,7	
Gao	589	335	0	384	0	0	0	1 308	37,8	
Nioro	0	4	0	0	0	4	0	7	0,2	
Kita	0	0	0	0	0	0	0	0	0,0	
Dioïla	0	0	0	5	7	0	0	12	0,3	
Bougouni	215	0	4	55	0	0	0	274	7,9	
Koutiala	0	8	0	3	0	0	0	11	0,3	
San	146	227	0	9	9	0	0	390	11,3	
Douentza	0	0	0	16	0	0	0	16	0,5	
Bandiagara	0	0	0	0	0	0	0	0	0,0	
District de Bamako	17	0	0	2	0	0	0	19	0,5	
Total	Effectif	1 666	935	32	676	82	67	4	3 463	100,0
	%	48,1	27,0	0,9	19,5	2,4	1,9	0,1	100,0	

Source : ECP-2025

➤ Pièces d'eau aménagées

Selon le tableau 6 qui donne la répartition des sites déclarant avoir créé des pièces d'eau autour du site, au niveau national, seulement 11,8% des sites déclarent la présence de pièces d'eau aménagées (creusement, endiguement, etc.). Certaines régions (Bandiagara 33,3%, Mopti 19,1%, Kayes 14,8%, Sikasso 13,9%) dépassent la moyenne nationale.

Tableau 6 : Répartition des sites déclarant des pièces d'eau aménagées physiquement par région

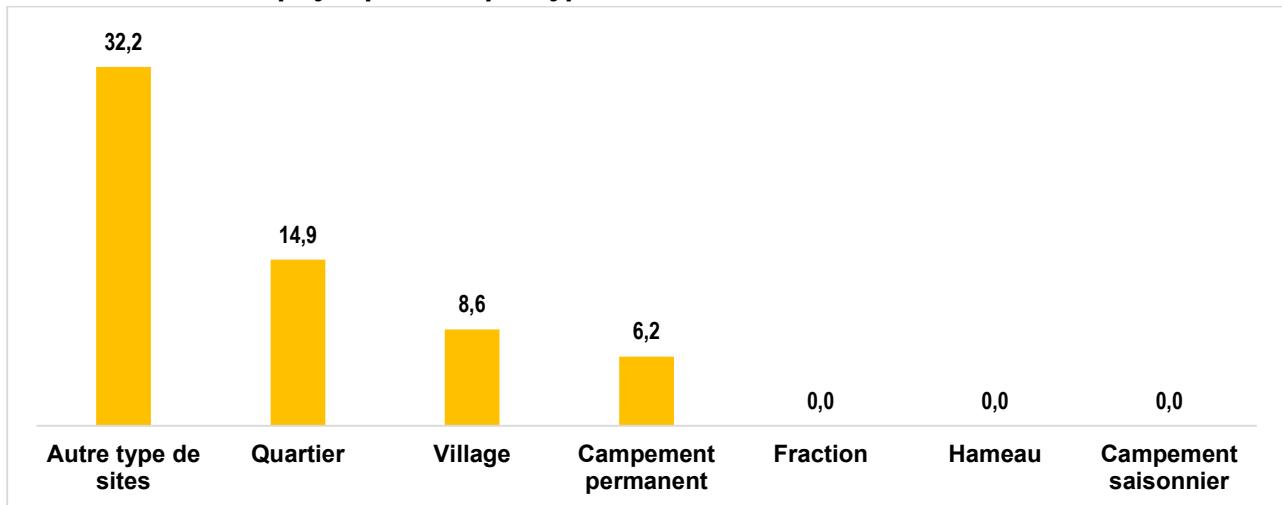
Région	Nombre	Proportion %
Kayes	19	14,8
Koulikoro	1	3,1
Sikasso	7	13,9
Ségou	31	11,6
Mopti	84	19,1
Tombouctou	45	11,2
Gao	97	10,5
Nioro	0	0,0
Kita	0	0,0
Dioïla	2	9,1
Bougouni	4	4,4
Koutiala	0	0,0
San	0	0,0
Douentza	0	0,0
Bandiagara	9	33,3
District de Bamako	0	0,0
Total	297	11,8

Source : ECP-2025

Le graphique 1 suivant présente la répartition de sites déclarant des pièces aménagées par type de sites.

Par rapport aux 200 sites ayant des pièces d'eau aménagées les campements, les autres types de site, quartier et les villages présentent les taux plus élevés avec (32,2% 14,9% et 8,6% respectivement), tandis qu'au niveau des campements saisonniers et hameaux aucun espace aménagé n'a été trouvé.

Graphique 1 : Proportion de sites déclarant des pièces d'eau aménagées physiquement par type de sites



Source : ECP-2025

➤ **Pièces d'eau enrichies**

Le tableau 7 révèle que la pratique d'enrichissement des pièces d'eau reste marginale au Mali. Seulement 3% des sites au niveau national déclarent enrichir les pièces d'eau avec des alevins issus d'éclosseries. Les régions les plus actives sont Ségou (10,1%), Mopti (9,5%) et Dioïla (9,1%). Les régions de Tombouctou et Gao ne pratiquent aucun enrichissement de leurs pièces d'eau créées. L'enrichissement des eaux n'est pas lié à la présence d'écloserie dans la région, mais une pratique traditionnelle du site et l'appui des projets.

Tableau 7 : Fréquence des sites déclarant avoir des pièces d'eau enrichies par région

Région	Nombre	Proportion %
Kayes	4	2,9
Koulikoro	3	6,9
Sikasso	0	0,0
Ségou	26	10,1
Mopti	42	9,5
Tombouctou	0	0,0
Gao	0	0,0
Nioro	0	0,0
Kita	0	0,0
Dioïla	2	9,1
Bougouni	0	0,0
Koutiala	0	0,0
San	0	0,0
Douentza	0	0,0
Bandiagara	0	0,0
District de Bamako	0	0,0
Total	76	3,0

Source : ECP-2025

Selon le graphique 2, les sites de pêche de type village (44 soit 4,4%) des sites de ce type ont déclaré avoir enrichi des pièces d'eau avec des alevins. Les campements saisonniers ont la proportion la plus élevée (4,8%), suggérant des initiatives de déversement d'alevin dans les pièces d'eau créées. Quant aux campements permanents, ils n'atteignent que 2,0% malgré leur importance dans les zones de pêche.

On note que les pratiques d'enrichissement des pièces d'eau restent rurales et dispersées avec l'existence d'un potentiel important pour développer l'aquaculture paysanne dans les sites de pêche.

Graphique 2 : Répartition des sites déclarant avoir des pièces d'eau enrichies (%)



Source : ECP-2025

➤ Centres aquacoles

Selon le tableau 8 ci-après, un seul centre aquacole moderne a été identifié dans la région de Ségou, précisément à Molodo dans le cercle de Niono. Cet état de fait prouve à suffisance le déficit en infrastructures d'aquaculture commerciale et de vulgarisation. Ce centre a une superficie de 10 hectares et 3 espèces d'alevins (*Clarias*, *Tilapia*, *hétérobranchis*). Il pratique à la fois la production d'alevins et le grossissement. C'est un centre aquacole à vocation pédagogique et non commerciale.

Tableau 8 : Présence et localisation des centres aquacoles dans le pays

Région	Centres aquacoles modernes
Kayes	0
Koulikoro	0
Sikasso	0
Ségou	1
Mopti	0
Tombouctou	0
Gao	0
Nioro	0
Kita	0
Dioïla	0
Bougouni	0
Koutiala	0
San	0
Douentza	0
Bandiagara	0
District de Bamako	0
Total	1

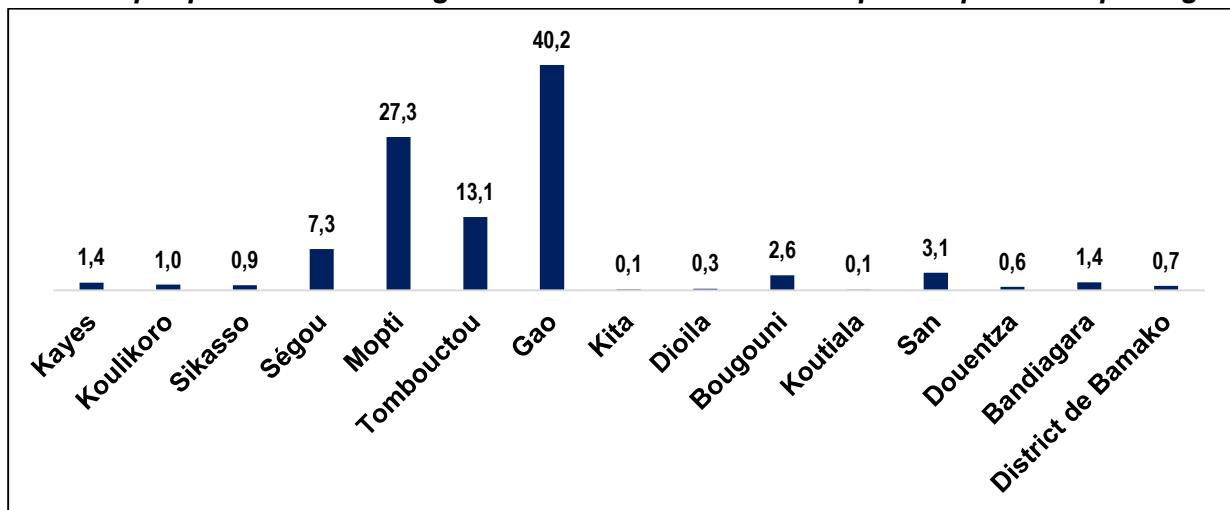
Source : ECP-2025

2.1.2. Embarcations et engins de pêche

➤ Embarcations et engins de pêche

Le graphique 3 révèle qu'une grande disparité entre les régions par rapport à l'utilisation des embarcations. La région de Gao a plus de quatre embarcations utilisées par les pêcheurs sur dix (40,2%), suivie des régions de Mopti (27,3%) et de Tombouctou (13,1%). Par contre les régions de Koutiala, de Kita et Dioïla ont de très faibles taux.

Graphique 3 : Pourcentage des embarcations utilisées par les pêcheurs par région

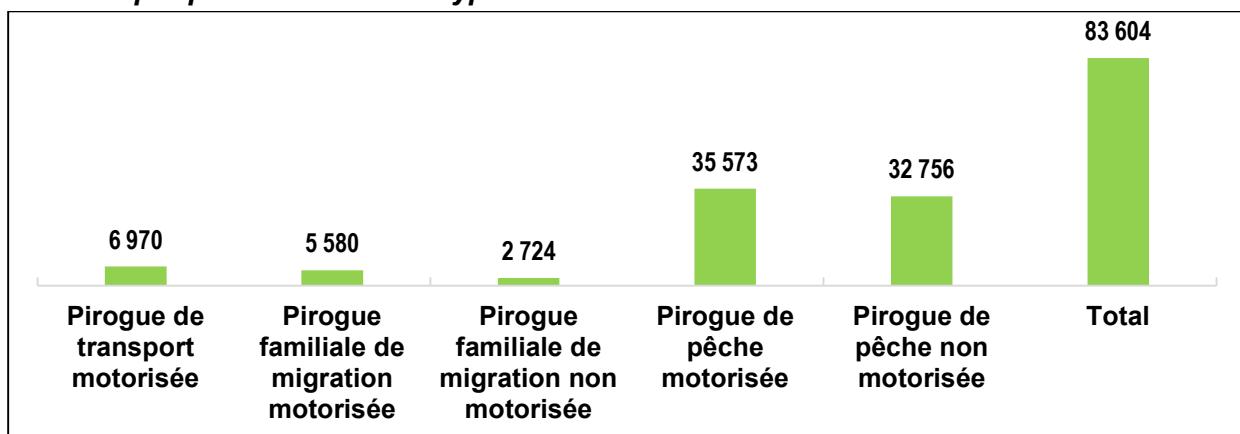


Source : ECP-2025

Le graphique 4 présente la répartition des pirogues selon le type par région. Le parc de pirogue est estimé à 83 604 constitué essentiellement de pirogue de pêche motorisée (35 573), de pirogue de pêche non motorisée (32 756). Les autres pirogues sont la pirogue de transport motorisée (6 970), celle familiale de migration motorisée (5 580) et 2 724 pirogues de migration non motorisée.

Taux de motorisation du parc de pêche (motorisées / total pirogues de pêche) : 57,6%, ce qui montre une majorité légère de motorisation parmi les embarcations de pêche.

Graphique 4 : Nombre et type des embarcations utilisées



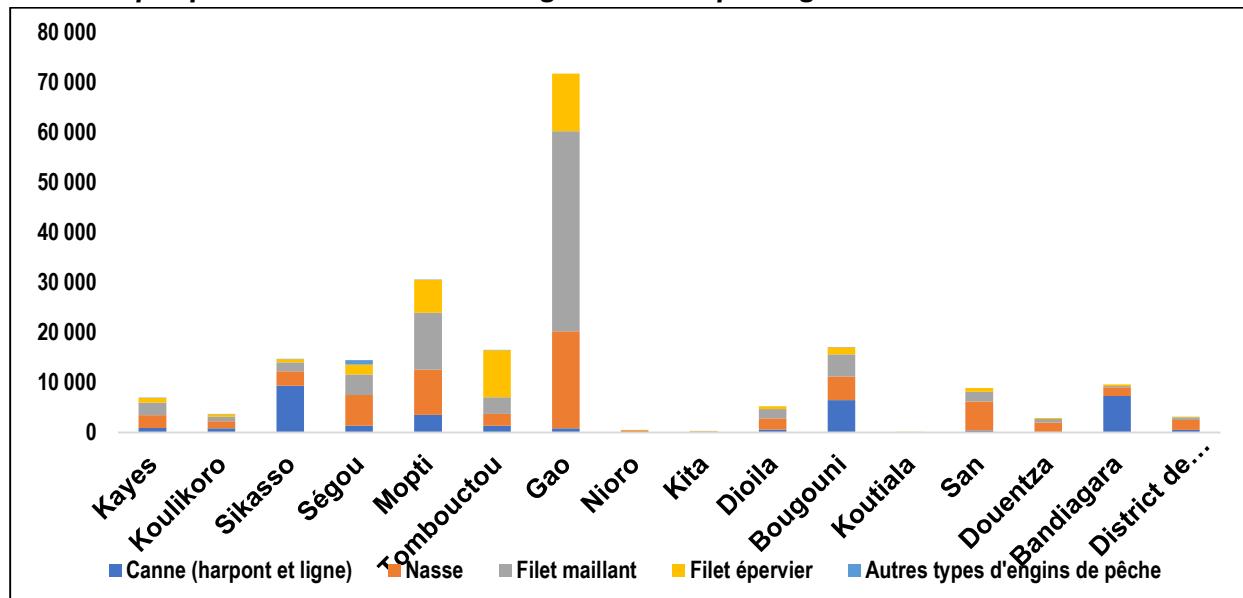
Source : ECP-2025

➤ Préférence d'engins de pêche

Le graphique 5 montre la répartition des engins de pêche par région avec une grande disparité. Les filets maillants composés de filets dormants petite, moyenne et grande mailles, de filets dérivants petite, moyenne et grande mailles sont les plus dominants à Gao et Mopti tandis qu'ils sont presque insignifiants dans les régions comme Kita, Nioro, Koutiala et Koulikoro. Dans la région de Bougouni, la canne, la nasse et les filets maillants sont utilisés dans la même proportion. Le constat général est :

- les régions de Gao et de Tombouctou font en majorité une pêche commerciale intensive avec filets maillants et éperviers ;
- les régions de Mopti et de Ségou ont une diversité d'engins grâce à la présence du Delta et des plaines inondables ;
- les régions de Sikasso, Bandiagara font une pêche artisanale avec cannes et harpons ; et
- les régions de Nioro, de Koutiala enregistrent moins d'engins traduisant de très faibles activités halieutiques.

Graphique 5 : Préférendum d'engins utilisés par région

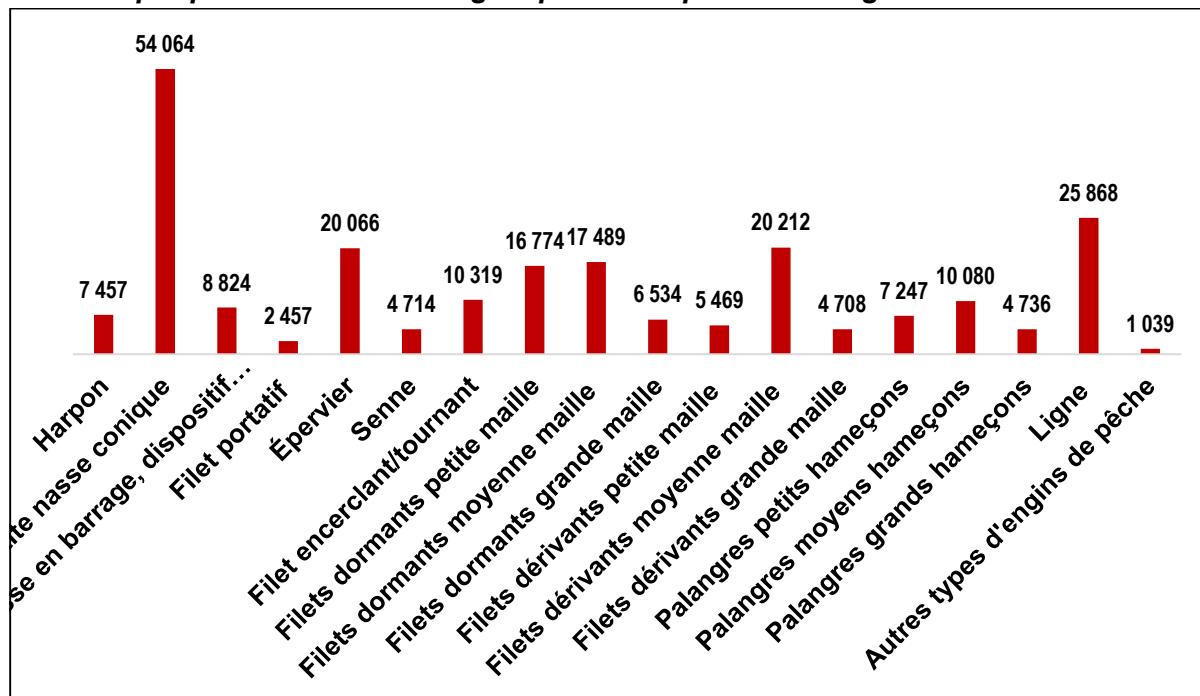


Source : ECP-2025

➤ Engins possédés par les ménages

Le graphique 6 présente les engins possédés par les ménages, le nombre total d'engins de pêche est estimé à 206 995 dont quatre types d'engins sortent fréquemment du lot à savoir la petite nasse conique avec un effectif de 54 064, la ligne avec un effectif de 25 868, les filets dérivants en moyenne maille avec un effectif de 20 212 et l'épervier avec un effectif de 20 066. Par ailleurs, il faut noter que les engins comme autres types d'engins de pêche, filet portatif et filet dérivant grande maille présentent des faibles effectifs avec respectivement 1 039, 2 457 et 4 708.

Graphique 6 : Nombre d'engins possédés par les ménages



Source : ECP-2025

➤ Maille des filets

Le tableau 9 relatif à la Répartition des filets (dormants et dérivants) selon taille de maille par régions ci-dessus révèle la situation suivante.

Pour les deux types de filets, la maille de taille moyenne sont les plus utilisées avec des taux qui dépassent les 40,0% chacun suivis des filets à petite maille avec 41,1% pour les filets dormants et 18,0% pour les filets dérivants. Par contre les filets à grande maille sont les moins utilisés.

L'analyse régionale montre que les filets de maille de petite taille sont beaucoup plus utilisés dans les régions de Sikasso (87,0%), Kayes (54,5%) et Gao (43,3%) pour les filets dormants et les régions de Kayes (83,1%), San (76,0%) et Tombouctou (53,0%) pour les filets dérivants.

Tableau 9 : Répartition des filets (dormants et dérivants) selon taille de maille par régions (%)

Région	Filets dormants				Filets dérivants			
	Grande maille	Moyenne maille	Petite maille	Total	Grande maille	Moyenne maille	Petite maille	Total
Kayes	18,2	27,3	54,5	100,0	4,5	12,5	83,1	100,0
Koulikoro	20,4	45,3	34,2	100,0	24,0	36,0	40,0	100,0
Sikasso	10,7	2,3	87,0	100,0	0,0	0,0	100,0	100,0
Ségou	17,1	39,9	43,0	100,0	11,1	39,9	49,0	100,0
Mopti	21,5	45,7	32,8	100,0	16,8	54,1	29,1	100,0
Tombouctou	43,1	14,5	42,4	100,0	27,9	19,1	53,0	100,0
Gao	2,9	53,8	43,3	100,0	14,4	74,8	10,8	100,0
Nioro	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Kita	57,7	26,8	15,6	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Dioïla	27,4	47,5	25,1	100,0	30,7	34,8	34,5	100,0
Bougouni	36,2	38,0	25,9	100,0	36,6	41,7	21,7	100,0
Koutiala	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
San	37,2	29,3	33,6	100,0	17,6	6,3	76,0	100,0
Douentza	30,9	33,4	35,6	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Bandiagara	39,4	23,7	36,9	100,0	27,3	25,3	47,4	100,0
District de Bamako	47,7	16,2	36,1	100,0	44,3	20,5	35,2	100,0
Total	16,0	42,9	41,1	100,0	15,5	66,5	18,0	100,0

Source : ECP-2025

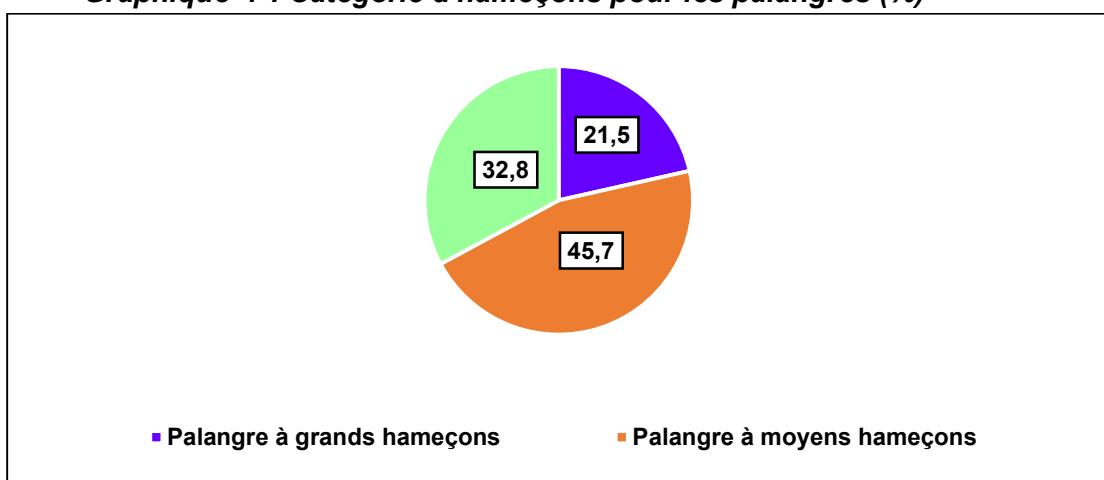
➤ Palangres par catégorie d'hameçons

Le graphique 7 montre la répartition des catégories d'hameçons utilisées pour les palangres. Les palangres à moyens hameçons représentent 45,7 % de l'ensemble, ce qui indique une préférence pour des engins polyvalents, adaptés à une large gamme d'espèces.

Les palangres à petits hameçons (32,8 %) reflètent une pression importante sur les espèces de petite taille et sur les juvéniles, souvent prisées pour la transformation.

Les palangres à grands hameçons (21,5 %) sont les moins utilisés, traduisant soit une moindre disponibilité des grands poissons, soit un effort de pêche réorienté vers la capture plus accessible.

Graphique 7 : Catégorie d'hameçons pour les palangres (%)



Source : ECP-2025

2.1.3. Pêcheurs et catégories de pêcheurs

Le tableau 10 montre que globalement l'enquête a totalisé 63 653 ménages impliqués dans au moins une activité du secteur pêche (capture, transformation et commercialisation), avec un effectif total de population présente sur l'ensemble des sites de 696 595 personnes. Ces chiffres montrent l'importance socio-économique de la pêche au Mali. L'analyse par région montre que Gao (24 282), Mopti (13 677), Tombouctou (7 265) et Ségou (6 878) concentrent la très grande majorité des ménages impliqués dans la pêche. Ces quatre régions ressortent comme pôles majeurs de pêche.

En matière de diversification des activités donc de sources de revenus, un nombre élevé de ménages pratiquent plusieurs activités du secteur primaire, ce qui dénote une forte résilience et diversification des moyens d'existence particulièrement visible à Mopti, Gao, et Ségou.

Le nombre important de ménages impliqués dans la transformation ou le commerce (48 694 au total) indique l'existence de chaînes de valeur locales et régionales bien établies, surtout à Mopti, Gao et Tombouctou.

Tableau 10 : Répartition du nombre de ménages de pêcheurs (par degré de professionnalisme) par région

Régions	Ménages pratiquant au moins une activité du secteur pêche	Ménages pratiquant d'autres activités du secteur primaire	Ménages impliqués dans la transformation ou le commerce du poisson	Ménages impliqués dans d'autres professions du secteur pêche	Ménages impliqués uniquement dans la pêche	Population des sites de pêche
Kayes	2 872	2 749	498	64	58	45 904
Koulikoro	706	600	479	121	15	8 555
Sikasso	1 267	1 247	688	476	13	26 314
Ségou	6 878	6 117	4 818	1 277	295	93 595
Mopti	13 677	10 877	11 251	1 239	827	154 326
Tombouctou	7 265	4 354	6 806	1 079	208	56 571
Gao	24 282	17 505	19 552	2 877	285	216 356
Nioro	179	179	91	0	0	2 237
Kita	404	384	36	4	12	8 836
Dioïla	171	171	65	3	0	4 128
Bougouni	1 299	988	1 044	64	30	19 754
Koutiala	136	133	35	0	0	1 909
San	2 703	2 674	1 675	160	4	41 300
Douentza	635	635	567	58	0	2 977
Bandiagara	650	650	650	39	0	7 497
District de Bamako	530	292	439	58	34	6 336
Total	63 653	49 554	48 694	7 519	1 783	696 595

Source : ECP-2025

➤ Ménages et secteur d'activités

Le tableau 11 fait économie de la répartition des ménages par secteur d'activité. La majorité des ménages (63 157) est polyvalente sur les secteurs primaires, c'est-à-dire exerçant la pêche, l'agriculture ou l'élevage, ce qui confirme l'importance des activités mixtes dans les zones rurales. Il existe aussi une proportion significative de ménages qui est concentrée sur des activités exclusivement liées au secteur pêche considéré

dans son ensemble (capture + commerce et transformation). Par contre, les ménages purs pêcheurs (ne faisant que la capture) sont rares et ne représentent que 2,8% de l'ensemble des ménages recensés sur les sites.

Tableau 11 : Répartition des ménages par secteur d'activité par région

Régions	Polyvalent secteurs primaires incluant	Secteur pêche limité à la capture	Secteur pêche non limité à la capture (transformation et commerce)	Eleveur Agriculteur strict
Kayes	2 857	58	498	0
Koulikoro	702	15	479	0
Sikasso	1 254	13	688	0
Ségou	6 869	295	4 818	0
Mopti	13 340	827	11 251	0
Tombouctou	7 210	208	6 806	0
Gao	24 282	285	19 552	0
Nioro	179	0	91	0
Kita	392	12	36	0
Dioïla	171	0	65	0
Bougouni	1 287	30	1 044	0
Koutiala	136	0	35	0
San	2 703	4	1 675	0
Douentza	635	0	567	0
Bandiagara	650	0	650	0
District de Bamako	491	34	439	0
Total	63 157	1 783	48 694	0

Source : ECP-2025

➤ Nationalité des pêcheurs

Le tableau 12 montre qu'au total, six (6) nationalités ont été identifiées au cours de l'enquête dans les sites de pêche. La quasi-totalité des pêcheurs sont de nationalité malienne (99,6 %), 0,3% viennent de la Mauritanie, 0,03% viennent de la Guinée, 0,02% viennent respectivement de la Côte d'Ivoire et du Niger et 0,01% sont du Burkina Faso. La plupart des pêcheurs de nationalité étrangère se trouvent dans les régions de Mopti, Gao et Tombouctou.

Tableau 12 : Répartition des ménages de pêcheurs selon la nationalité par région

Région	Nationalité							Total
	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Guinée	Mali	Mauritanie	Niger		
Kayes	0	0	0	2 872	0	0	0	2 872
Koulikoro	0	0	0	706	0	0	0	706
Sikasso	0	0	0	1 267	0	0	0	1 267
Ségou	0	0	0	6 857	21	0	0	6 878
Mopti	0	0	7	13 628	42	0	0	13 677
Tombouctou	6	12	6	7 227	3	12	7 265	
Gao	0	0	0	24 148	134	0	24 282	
Nioro	0	0	0	179	0	0	0	179
Kita	0	0	0	404	0	0	0	404
Dioïla	0	0	0	171	0	0	0	171
Bougouni	0	0	8	1 291	0	0	0	1 299
Koutiala	0	0	0	136	0	0	0	136
San	0	0	0	2 703	0	0	0	2 703
Douentza	0	0	0	635	0	0	0	635
Bandiagara	0	0	0	650	0	0	0	650
District de Bamako	0	0	0	530	0	0	0	530
Total	6	12	21	63 404	200	12	63 654	

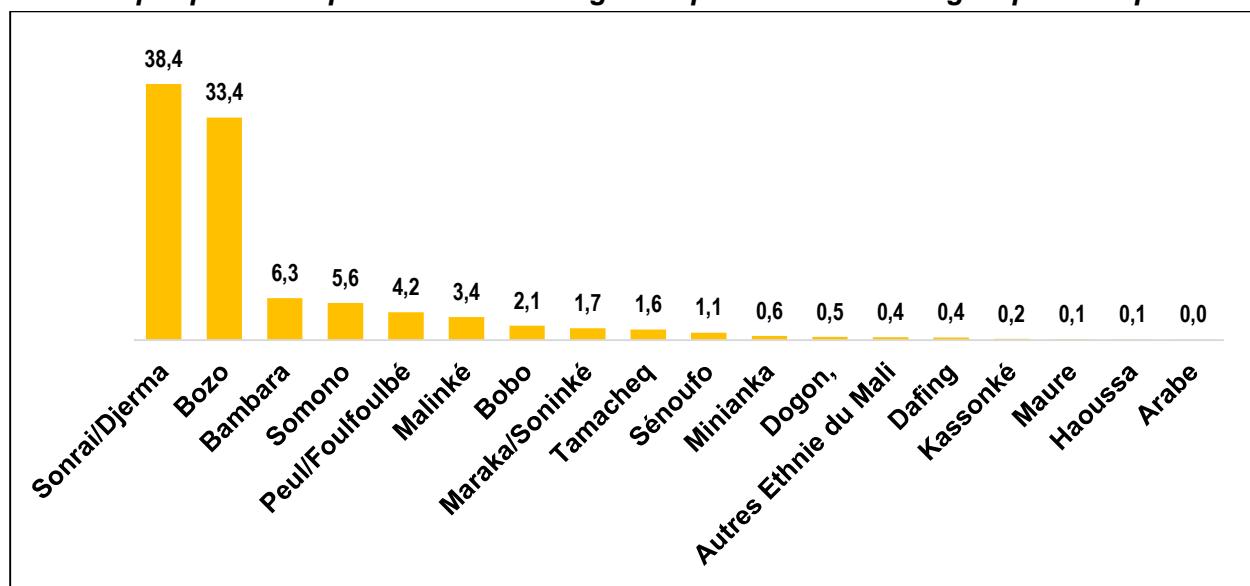
Source : ECP-2025

➤ Groupe ethnique des pêcheurs

Le graphique 8 donne la répartition des ménages pêcheur selon leur groupe ethnique. Il dénote que dans les régions de Ségou, Mopti et Tombouctou les pêcheurs se déclarent majoritairement de l'ethnie « Bozo », tandis que dans les régions de Gao, ils sont de l'ethnie « Sonrai/Djerma ». Les « Bambara », bien moins nombreux que les deux groupes précédents, sont toutefois majoritaires dans la région de Ségou.

De façon globale, la majorité des ménages pêcheurs sont de l'ethnie « Sonnrai/Djerma » (38,4%), suivi de « Bozo » (33,4%). Les ethnies « Bambara et Somono » sont respectivement dans l'ordre de 6,3% et 5,6%.

Graphique 8 : Répartition des ménages de pêcheurs selon le groupe ethnique



Source : ECP-2025

2.1.4. Captures et efforts de pêche

Le tableau 13 ci-après présente les quantités moyennes de poissons capturées par sortie. Dans toutes les régions, les captures par sortie (PUE) en bonne saison sont largement supérieures aux captures en mauvaise saison. Les meilleures captures par sortie en bonne saison sont enregistrées dans les régions de Tombouctou (47 kg), Mopti (41 kg) et Gao (36 kg).

Le contraste entre les captures (PUE) de bonne et de mauvaise saison est particulièrement fort dans les régions dominées par le grand écosystème fleuve-plaine qu'est le delta central du Niger. En effet, dans ce type d'écosystème, les captures au moment de la décrue (décembre-janvier) sont très productives alors que les captures de fin d'hivernage (septembre), au moment où le Delta s'inonde, sont très faibles : c'est un système halieutique à pulsation saisonnière.

Tableau 13 : Quantité moyenne de poissons capturée par sortie par région

Région	PUE meilleure saison (Kg)	PUE mauvaise saison (Kg)
Kayes	14,1	4,2
Koulakoro	11,4	5,0
Sikasso	13,9	8,4
Ségou	21,4	3,3
Mopti	41,5	10,9
Tombouctou	47,1	22,3
Gao	36,2	13,8
Nioro	8,1	3,5
Kita	21,0	5,0
Dioïla	13,1	9,3
Bougouni	15,1	7,4
Koutiala	21,6	10,4
San	10,2	4,6
Douentza	17,0	6,3
Bandiagara	10,9	5,5
District de Bamako	9,0	2,5
Ensemble	34,4	13,0

Source : ECP-2025

➤ Sorties de pêche

Le tableau 14 ci-dessous illustre la comparaison du nombre moyen de sorties de pêche entre la meilleure et la mauvaise saison pour chaque région.

On observe généralement une augmentation notable des sorties durant la meilleure saison, reflétant une meilleure disponibilité des ressources halieutiques.

Le nombre de sorties de pêche pendant la meilleure saison est habituellement supérieur à celui de la mauvaise saison de pêche et atteint quasiment 14 sorties par semaine dans la région de Douentza, 12 dans les régions de Sikasso et Dioïla.

Tableau 14 : Nombre de sorties de pêche par semaine, saison et région

Région	Nombre de Sortie meilleure saison	Nombre de Sortie mauvaise saison
Kayes	9	7
Koulakoro	11	5
Sikasso	12	8
Ségou	8	4
Mopti	8	4
Tombouctou	6	5
Gao	7	7
Nioro	8	5
Kita	6	4
Dioïla	12	9
Bougouni	9	7
Koutiala	10	4
San	8	5
Douentza	14	7
Bandiagara	5	5
District de Bamako	11	9
Total	7	6

Source : ECP-2025

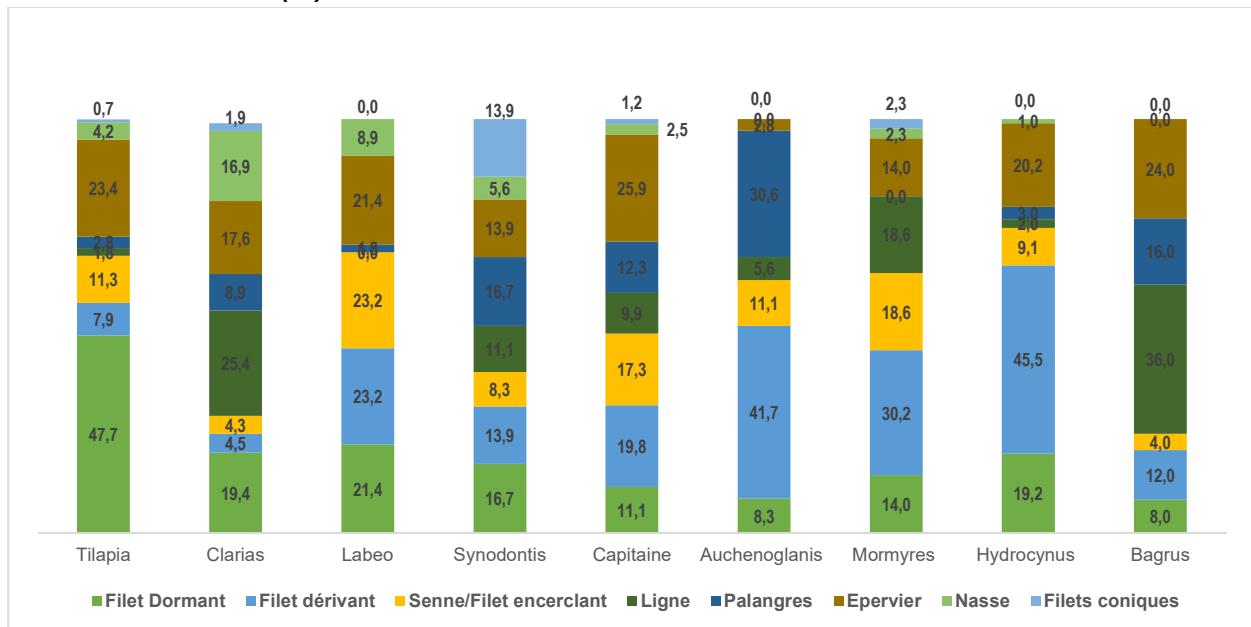
➤ **Engins de capture de principales espèces**

L'analyse du graphique 9 sur des données de capture par type d'engin révèle plusieurs tendances importantes.

Le filet dormant, le filet dérivant, la ligne et l'épervier sont des engins qui interviennent de façon importante dans les captures des principales espèces de poissons au Mali. La ligne est beaucoup utilisée dans la capture des espèces comme Clarias, Mormyres et Bagrus tandis que les filets coniques sont principalement utilisés pour la capture de Synodontis.

L'utilisation marquée de certains engins comme le filet dormant, l'épervier ou les palangres témoigne d'une pêche polyvalente, typique des pêcheries artisanales où les pêcheurs adaptent leurs techniques aux conditions locales. Cette diversité technique, bien qu'efficace pour maximiser les prises, peut entraîner une pression accrue sur les espèces si elle n'est pas accompagnée de mesures de gestion appropriées.

Graphique 9 : Contribution des engins à la capture des principales espèces, pour les types de pêche principaux (engin A) pratiqués en meilleure saison (%)



Source : ECP-2025

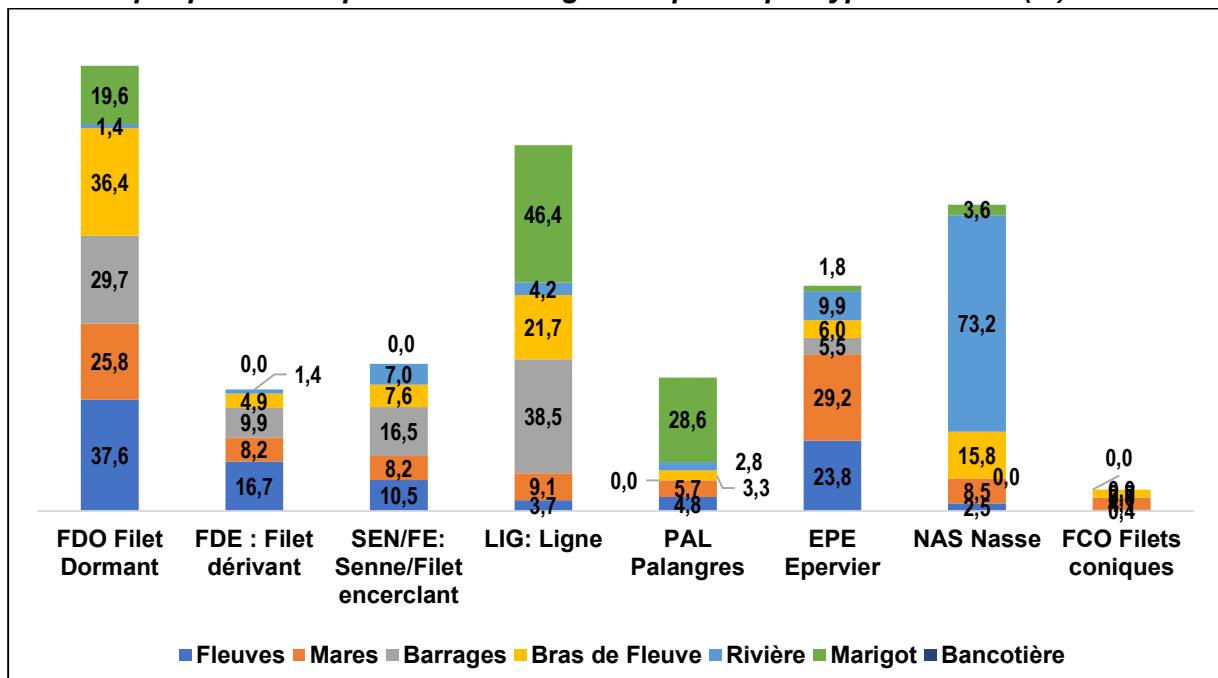
➤ Engins de pêche par type de milieu

Le graphique 10 donne la répartition des engins selon le type de milieu aquatique. Dans les cours d'eau, nous constatons que les filets dominent dans les fleuves, les bras de fleuve et les barrages, tandis que les nasses sont plus utilisées dans les milieux étroits comme les rivières. Les lignes et palangres le sont plus dans les marigots. Les mares sont les milieux dans lesquels les pêcheurs utilisent la plus grande diversité d'engins. Les bancotières n'utilisent presque pas d'engins de pêche.

Pour plus de détails :

- le filet dormant est très utilisé dans les fleuves (37,6%), bras de fleuve (36,4%), barrages (29,7%), mares (25,8%) ;
- le filet dérivant est utilisé surtout en fleuve (16,7%) et barrages (9,9%).
- la senne ou filet encerclant, leur utilisation est importante dans les barrages (16,5%), les fleuves (10,5%), les mares (8,2%) ;
- la ligne très utilisée dans les barrages (38,5%) et marigots (46,4%) ;
- les palangres sont très présentes dans les marigots (28,6%) ;
- l'épervier est très utilisé dans les mares (29,2%), les fleuves (23,8%) ;
- la nasse est dominante dans les rivières (73,2%) ;
- Les filets coniques sont très faibles, uniquement utilisés dans les mares (4,1%) et les bras de fleuve (2,7%).

Graphique 10 : Répartition des engins de pêche par type de milieu (%)



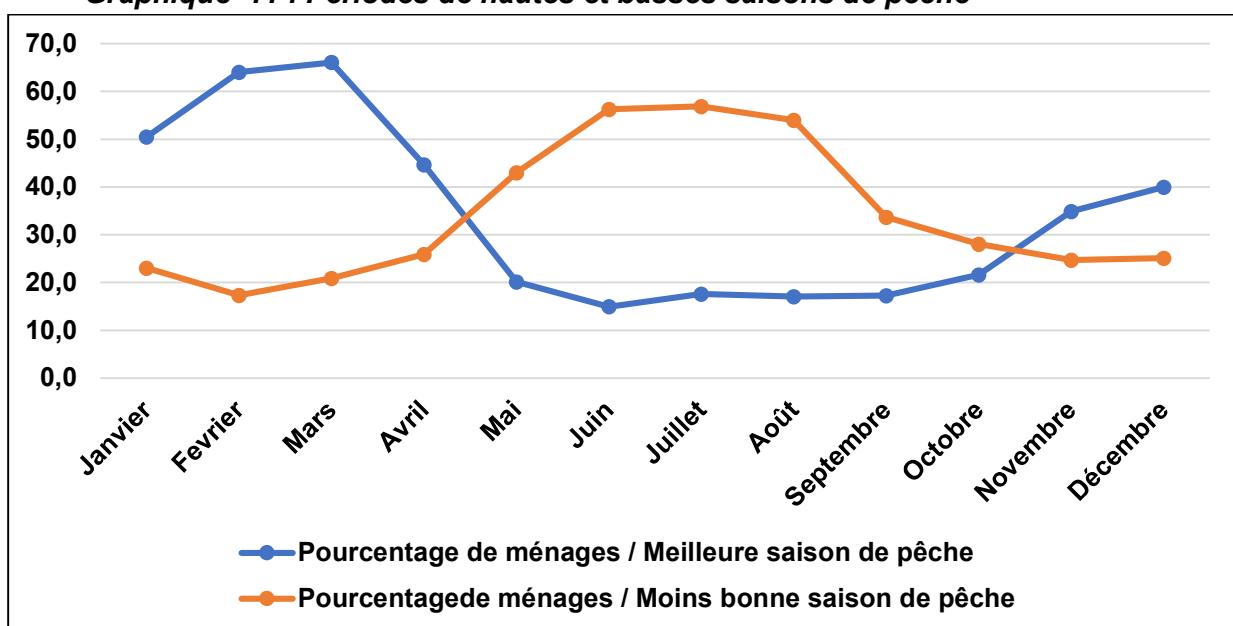
Source : ECP-2025

➤ Saison de pêche

La meilleure saison atteint son pic entre février et mars, dépassant 64,0% de la déclaration des ménages pêcheurs, ce qui correspond généralement à une forte disponibilité des ressources halieutiques. La période la moins favorable évolue à l'inverse, enregistrant des valeurs plus élevées entre mai et août, période souvent marquée par les crues, les restrictions ou la baisse d'accessibilité des zones de pêche.

La période de bonne saison et de mauvaise saison est fonction de la région et du plan d'eau.

Graphique 11 : Périodes de hautes et basses saisons de pêche



Source : ECP-2025

2.2. Thématique Commodités et services

2.2.1 Services et commodités du site d'habitation

➤ Services et commodités des sites

Le graphique 12 fait une répartition de l'accès aux services et commodités des sites, les résultats se présentent de la manière suivante :

Pour la modalité « Sur place et à proximité (inférieur à 5km) », les taux d'accès des sites se présente comme suit :

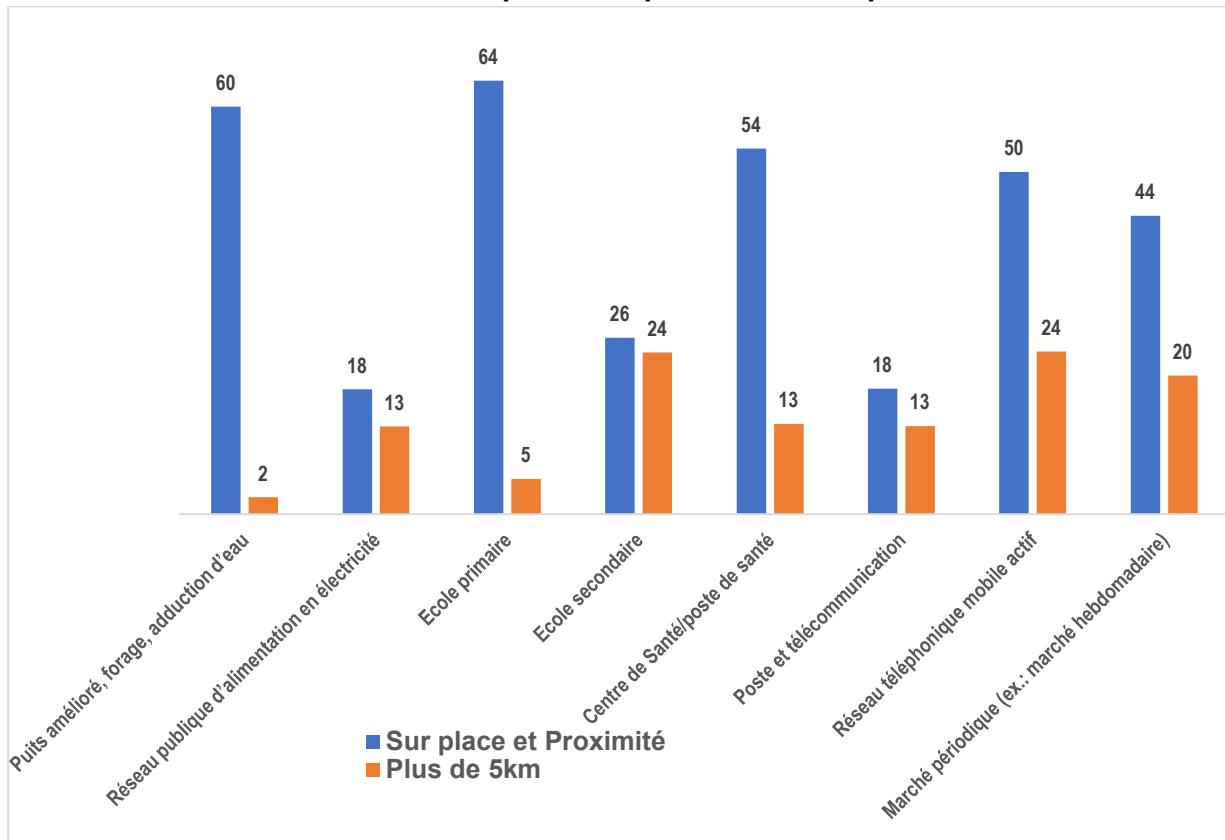
- 60% pour les puits améliorés, forages et adduction d'eau,
- 18% pour les réseaux publics et d'alimentations,
- 64% pour les écoles primaires sur place et à proximité,
- 26% pour les écoles secondaires,
- 54% pour les centres de santé et postes de santé,
- 18% pour les postes et télécommunications,
- 50% pour les réseaux téléphoniques mobiles actifs,
- 44% pour les marchés périodiques (marchés hebdomadaires).

Tandis que pour la modalité accès des sites « à plus de 5 Km », on note :

- 2% pour les puits améliorés, forages et adduction d'eau,
- 13% pour les réseaux publics et d'alimentations,
- 5% pour les écoles primaires,
- 24% pour les écoles secondaires,
- 13% pour les centres de santé et postes de santé,
- 13% pour les postes et télécommunications,
- 24% pour les réseaux téléphoniques mobiles actifs,
- 20% pour les marchés périodiques (marchés hebdomadaires).

Globalement 50% des sites déclarent disposer de ces infrastructures sur place et à proximité moins de 5 km, moins de 20% en disposent à plus 5 Km et les autres certainement n'en disposent aucune de ces types d'infrastructures.

Graphique 12 : Présence et accessibilité aux services et commodités selon les modalités « sur place et à proximité » et « plus de 5km »



Source : ECP-2025

➤ **Présence et accessibilité à un centre de santé/poste de santé**

Le tableau 15 met en évidence la répartition des sites selon la présence et l'accessibilité à un centre de santé. Globalement, 53,6% des sites de pêche du Mali ont accès à un centre de santé/poste à moins de 5 km.

A l'intérieur des régions, ce taux varie entre 84,9% (Gao) et 17,7% (Tombouctou). Toutefois la région Koutiala se singularise avec aucun site ayant accès à un centre /poste de santé.

Le renforcement de la santé communautaire s'avère donc nécessaire, notamment pour la prévention des maladies liées à l'activité de pêche (accidents, zoonoses, intoxications, maladies hydriques...) et des services maternels et infantiles dans les sites d'habitation.

Tableau 15 : Répartition des sites selon la présence et accessibilité à un centre/poste de santé par région

Régions	Sur place	A proximité < 5Km	Sur place+ A proximité < 5Km	Total sites	Pourcentage
Kayes	72	15	87	125	69,7
Koulikoro	17	8	25	43	58,4
Sikasso	22	3	25	50	49,7
Ségou	57	53	110	264	41,6
Mopti	94	42	136	439	31,0
Tombouctou	24	48	71	400	17,7
Gao	190	598	788	928	84,9
Nioro	4	0	4	11	38,1
Kita	4	0	4	12	33,3
Dioïla	7	7	14	19	73,9
Bougouni	11	8	19	85	22,5
Koutiala	0	0	0	8	0,0
San	21	4	26	71	36,6
Douentza	5	11	16	21	76,2
Bandiagara	9	9	17	26	65,4
District de Bamako	4	5	9	18	50,0
Total	540	810	1 351	2 519	53,6

Source : ECP-2025

➤ Accessibilité des sites aux prestataires de services

Le tableau 16 illustre les forces et les faiblesses structurelles du secteur de la pêche artisanale au Mali, mettant en lumière l'importance des moyens de production traditionnels face à un accès plus limité au matériel spécialisé, ainsi que des disparités régionales significatives.

Point d'approvisionnement en carburant : les points d'approvisionnement en carburant sont inégalement répartis entre les régions. Les taux varient entre 84,6% (Bandiagara) à 23,5% (Tombouctou) ; Il faut signaler que les sites des régions de Nioro, Kita et Koutiala ne disposent pas de points d'approvisionnement en carburant.

Présence atelier de réparation mécanique : les régions de Douentza (52,4%), San (50,7) et Gao (44,6) sont les mieux équipées en termes de prestataires de service, à l'opposé des régions de Sikasso (7,9%), Bougouni (13,0) et Kayes (14,4%). Au niveau national, les sites déclarants avoir des ateliers de réparation mécanique est de 32,8%, cependant ; il faut noter que les régions de Kita, Nioro et Koutiala ne disposent d'aucune infrastructure de ce type.

Présence atelier de charpente de pirogues : Les régions de Gao, de San et de Douentza ont les taux les plus élevés à la présence d'atelier de charpente de pirogues avec respectivement 64,2%, 54,9% et 52,4% contre seulement 11,1%, 16,7% et 18,4% respectivement pour le District de Bamako, les régions de Ségou et de Kayes. A noter que la région de Nioro n'en dispose pas.

Présence boutique matériel de pêche : le pourcentage de sites disposant de boutique de matériels de pêche est de 76,2% à Douentza, 39,5% à Gao et à San 30,9%. Le taux au niveau national est de 24,7%.

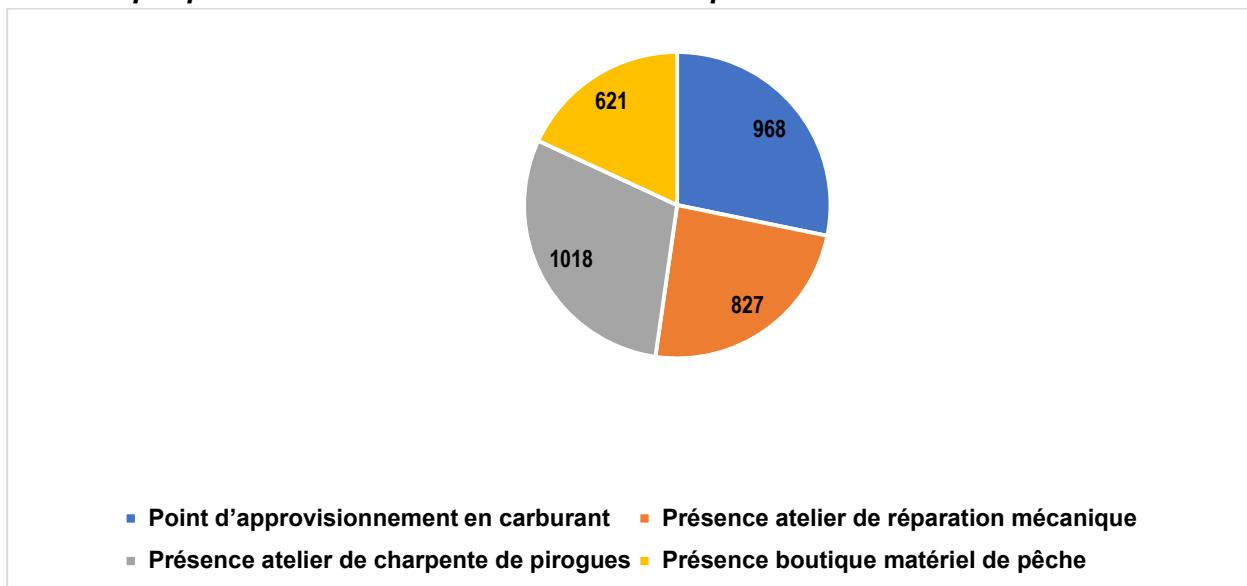
Tableau 16 : Accessibilité des sites aux prestataires de services par région (%)

Région	Point d'approvisionnement en carburant	Présence atelier de réparation mécanique	Présence atelier de charpente de pirogues	Présence boutique matériel de pêche
Kayes	32,8	14,4	18,4	24,0
Koulikoro	63,1	42,1	44,4	21,0
Sikasso	35,8	8,0	21,9	21,9
Ségou	61,7	33,3	16,7	18,5
Mopti	47,9	35,1	32,8	13,9
Tombouctou	23,5	14,7	23,5	7,7
Gao	29,3	44,6	64,2	39,5
Nioro	0,0	0,0	0,0	0,0
Kita	0,0	0,0	33,3	0,0
Dioïla	37,0	26,4	37,0	15,8
Bougouni	61,5	13,0	30,7	17,7
Koutiala	0,0	0,0	0,0	0,0
San	57,7	50,7	54,9	31,0
Douentza	52,4	52,4	52,4	76,2
Bandiagara	84,6	15,4	0,0	15,4
District de Bamako	61,1	22,2	11,1	16,7
Ensemble	38,5	32,8	40,5	24,7

Source : ECP-2025

Le graphique 13 présente le nombre de site déclarant avoir accès aux différents prestataires de services. La présence d'atelier de charpente de pirogue est l'indicateur le plus courant avec 1018, cela met en évidence l'importance de la maintenance des embarcations, le point d'approvisionnement en carburant est en seconde position avec 968 qui sert de l'Energie pour les moteurs de pirogues. L'atelier de réparation mécanique avec une valeur de 827 qui montre une forte demande de service pour l'entretien des moteurs et équipement mécanique. En ce concerne la boutique de matériel de pêche c'est l'indicateur le moins disponible avec une valeur de 621 boutiques ce qui pourrait être un problème de distribution de matériels de pêches.

Graphique 13 : Présence et accessibilité aux prestataires de services



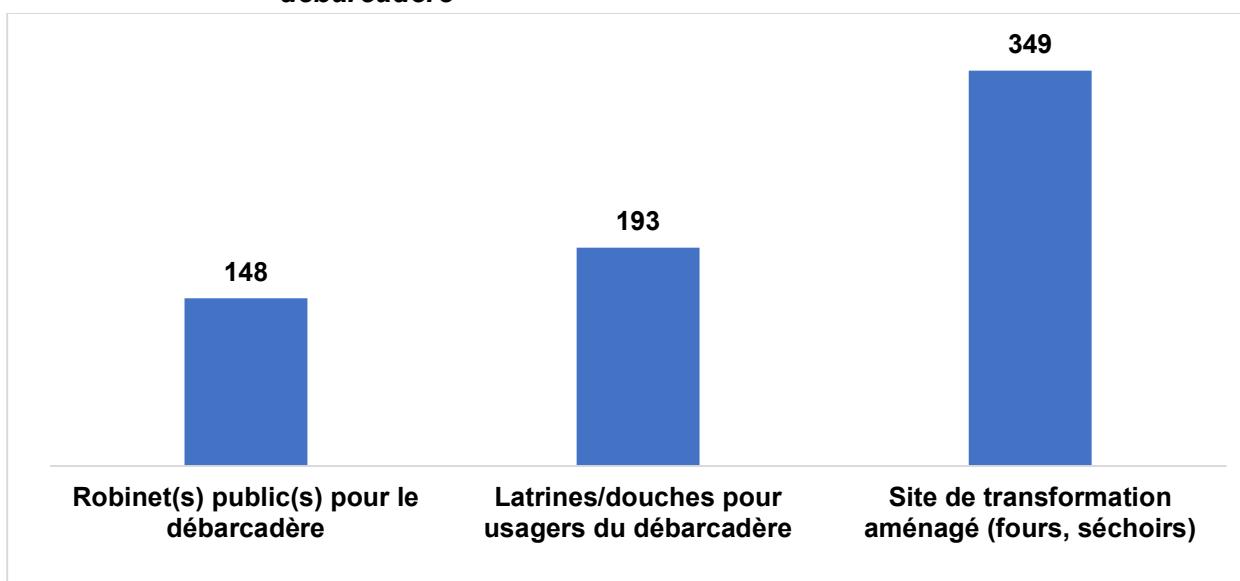
Source : ECP-2025

2.2.2 Services et commodités du débarcadère

➤ Présence et accessibilité des services et commodités à partir du débarcadère

Le graphique 14 donne la répartition des sites par rapport aux services et commodités à partir du débarcadère. On note que sur l'ensemble des débarcadères les plus utilisés par les pêcheurs du site, seulement 148 déclarent avoir, un robinet, 193 déclarent avoir des latrines/douches pour usages du débarcadère et 349 déclarent avoir disposé de sites de transformation aménagés. Cela peut indiquer des défis en matière d'assainissement, de gestion post capture et de conditions de travail pour les pêcheurs et les opérateurs.

Graphique 14 : Présence et accessibilité des services et commodités à partir du débarcadère



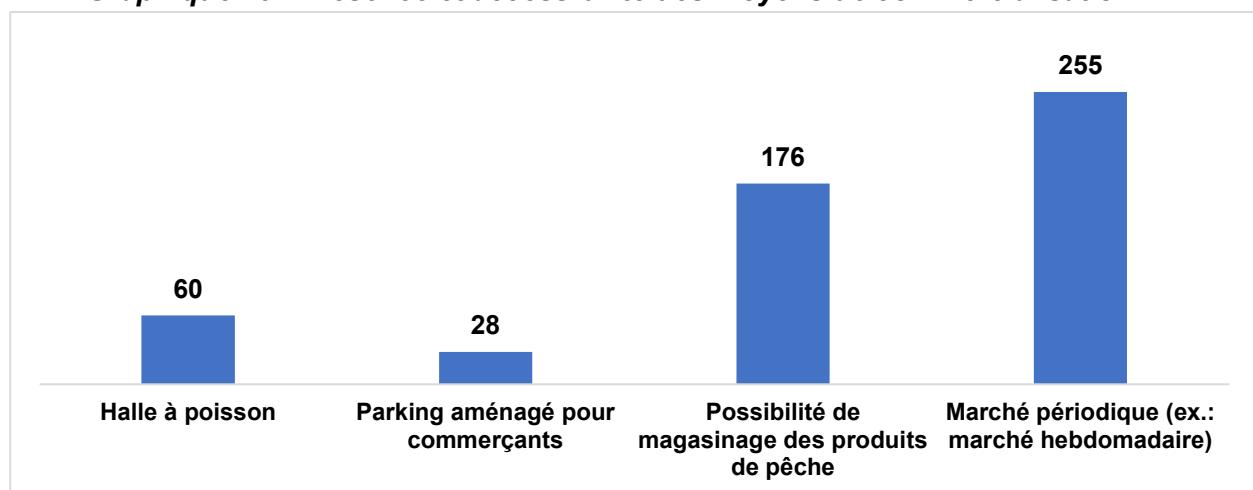
Source : ECP-2025

➤ **Répartition des sites selon la présence et accessibilité des moyens de commercialisation**

En ce qui concerne le graphique 15, il donne la répartition des sites en termes de la présence et accessibilité des commodités et services de commercialisation. Il faut signaler pour les marchés hebdomadaires que seulement 255 sites sur 2519 ont un accès facile à cette infrastructure. Pour les autres commodités telles que Halle à poisson (60), parking aménagé pour commerçants très faible (28) et possibilité de magasinage (176), leur existence et accessibilité restent faibles car limitées à quelques sites.

À la lumière de ce qui précède, on peut affirmer que les commodités services en lien avec la commercialisation restent insuffisants, créant des difficultés d'écoulement des produits de la pêche.

Graphique 15 : Présence et accessibilité des moyens de commercialisation



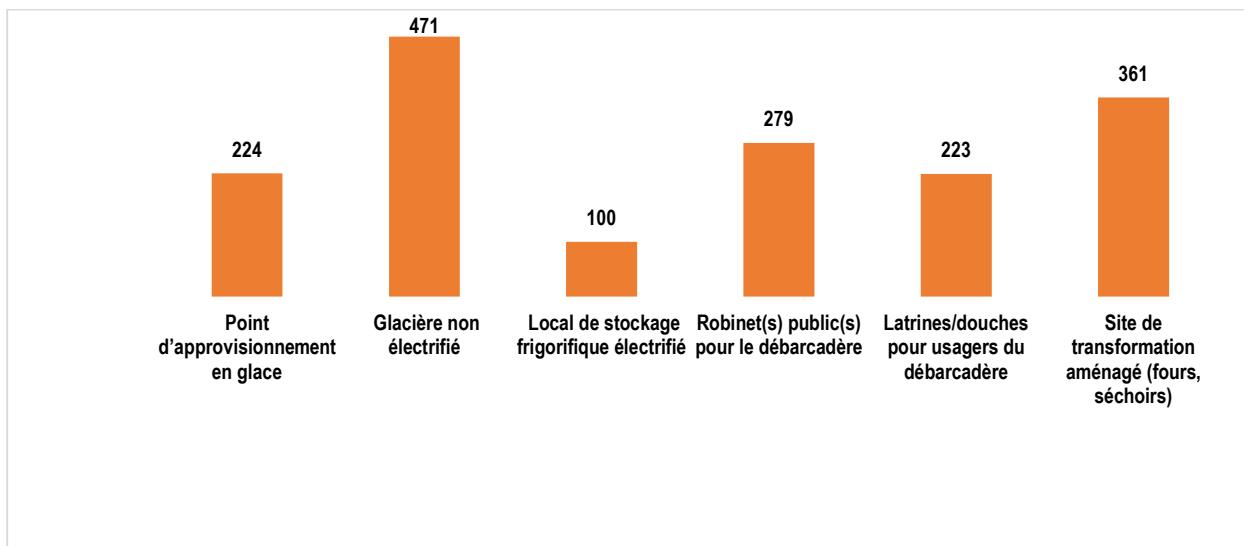
Source : ECP-2025

➤ **Présence et accessibilité des services et commodités à partir du débarcadère**

Pour le graphique 16 qui donne la répartition des sites par rapport à la présence et l'accessibilité des commodités et services sur le débarcadère les plus utilisés, il ressort les statistiques suivantes :

- Stockage frigorifique électrifié très faible (100 sites), point d'approvisionnement en glace disponible sur 224 sites, glacière non électrifiée (471), robinets publics (279), latrines-douches pour usagers (223) et site de transformation (361). Selon ces statistiques, moins de 20% des sites déclarent disposer de ces commodités sur place et à proximité, les pêcheurs d'environ 80% des sites sont obligés de parcourir plus de 5 km pour disposer de ces commodités et services.
- La chaîne de valeur de la pêche est limitée par les infrastructures de post capture (manque de glace, de chambres froides, de halle, manque de sites de transformation), ce qui augmente les pertes post-capture et réduit la valeur commerciale du poisson. Un grand effort reste donc à faire aux niveaux des sites et embarcadères, afin de les doter en infrastructures commodes pour la conservation, la transformation et la commercialisation des captures.

Graphique 16 : Présence et accessibilité des moyens de commercialisation et transformation au niveau des débarcadères



Source : ECP-2025

➤ **Répartition des sites selon la présence et accessibilité à un débarcadère aménagé et non aménagé de pêche par région**

Le tableau 17 met en évidence un écart important entre le grand nombre de sites de débarquement simples sans aménagement, 1 024 contre 313 aménagés.

L'analyse régionale nous révèle une très grande disparité entre les régions en ce qui concerne les deux types de débarcadères. Parlant des débarcadères aménagés, en dépit de leur nombre insuffisant aux non aménagés, la région de Gao se démarque largement des autres régions avec 177 sites ayant déclaré avoir accès à des débarcadères aménagés. Elle est suivie des régions de Tombouctou, Mopti et Ségou avec respectivement 51, 42 et 26. La commodité a été déclarée inexistante dans le reste des régions, sauf à Koulikoro (4), Bougouni (7), Bandiagara (4) et le district de Bamako (1).

Tableau 17 : Répartition des sites selon la présence et l'accessibilité à un débarcadère aménagé et non aménagé de pêche - quai de pêche par région

Régions	Sur place		A proximité		Sur place + Proximité	
	Débarcadère simple sans aménagement	Débarcadère aménagé (quai de pêche)	Débarcadère simple sans aménagement	Débarcadère aménagé (quai de pêche)	Débarcadère simple sans aménagement	Débarcadère aménagé (quai de pêche)
Kayes	33	0	15	0	49	0
Koulikoro	20	4	2	0	22	4
Sikasso	11	0	4	0	14	0
Ségou	75	22	9	4	83	26
Mopti	112	19	28	23	140	42
Tombouctou	123	45	13	7	136	51
Gao	272	48	227	130	499	177
Nioro	7	0	0	0	7	0
Kita	0	0	0	0	0	0
Dioïla	2	0	0	0	2	0
Bougouni	4	4	4	4	7	7
Koutiala	0	0	0	0	0	0
San	22	0	0	0	22	0
Douentza	21	0	0	0	21	0
Bandiagara	17	4	0	0	17	4
District de Bamako	3	1	2	0	5	1
Ensemble	721	146	302	167	1 024	313

Source : ECP-2025

Il ressort de ce qui précède que l'existence des commodités et services dans les sites et dans les débarcadères se caractérise par une insuffisance d'une manière générale. La répartition entre régions fait ressortir une grande disparité entre les régions. Dans l'ensemble, les régions de Gao, Mopti, Ségou et Tombouctou se démarquent largement des autres régions avec la présence (sur place + à proximité) des commodités plus importantes. Il faut signaler, dans certaines régions, l'inexistence de certaines commodités très importantes telles que : les centres et postes de santé, les débarcadères aménagés, des prestataires de service, des sites de transformation, des locaux de stockage non électrifiés, des robinets publics, des latrines pour usagers...

Cet état de fait impacte négativement les produits de la pêche et favorise les pertes post capture. L'absence de local de stockage frigorifique et de sites de transformation aménagés empêche une bonne conservation des captures. Le manque d'hygiène lié à l'absence d'eau potable ou d'installations sanitaires privilégie la propagation de maladies. Pour le développement de la filière, il est nécessaire que les sites soient dotés de services de commodité adéquats.

2.3. Thématique « Économie et filière pêche »

2.3.1. Caractéristiques des coûts liés aux moyens de production

Le tableau 18 présente la distribution des prix d'achat moyens ainsi que la durée de vie moyenne des différents types de pirogues. La durée de vie moyenne d'une pirogue est estimée à 14 ans avec un prix moyen de 448 653 FCFA.

La durée de vie moyenne des pirogues déclarée par les pêcheurs est de 14 ans pour les pirogues de pêche motorisées et de 12 ans pour celles des pirogues de pêche non motorisées. En ce qui concerne les pirogues familiales motorisées et celles familiales non motorisées, c'est respectivement 10 ans et 11 ans. La durée moyenne des pirogues de transport motorisées (14 ans) est équivalente à celle des pirogues de pêche motorisées.

En ce qui concerne les coûts d'acquisition, les prix moyens varient de 223 853 FCFA pour les pirogues de pêche non motorisées à 1 799 750 FCFA pour les pirogues familiales de migration motorisées, mettant en évidence une forte dispersion liée au type et à l'usage de l'embarcation.

Tableau 18 : Prix d'achat moyen et durée de vie moyenne des différents types de pirogues

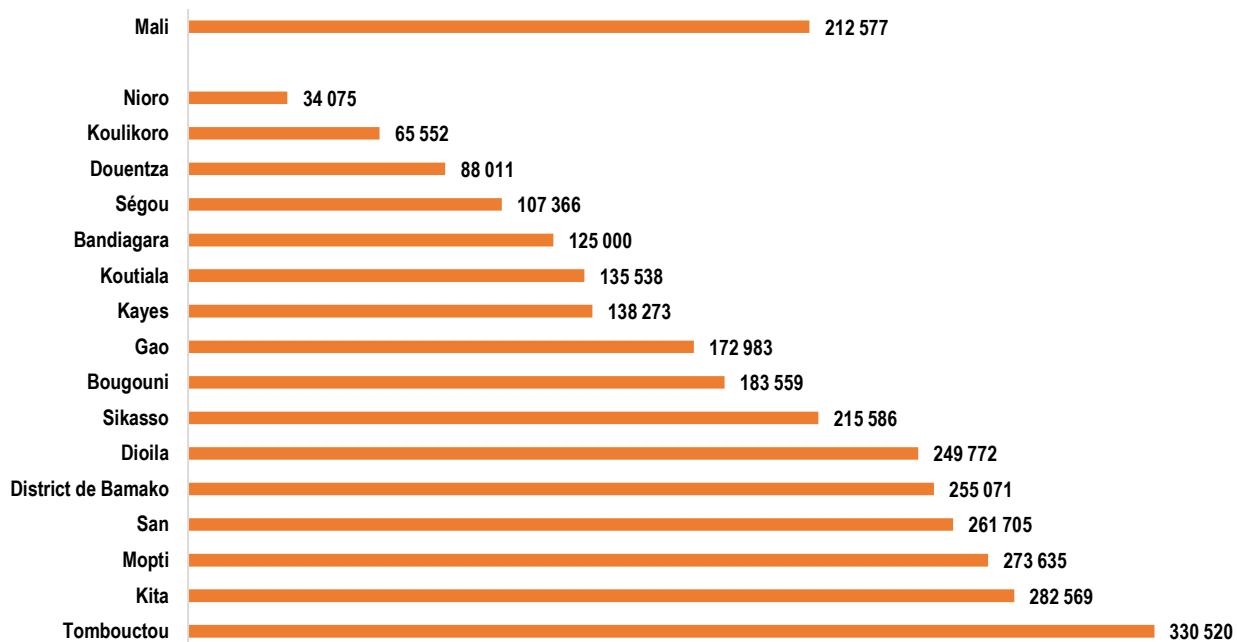
N°	Type d'embarcation	Prix Moyen des embarcation	Durée moyenne de vie
1	Pirogue de transport motorisée	1 064 602	14
2	Pirogue familiale de migration motorisée	1 799 750	10
3	Pirogue familiale de migration non motorisée	363 882	11
4	Pirogue de pêche motorisée	308 868	14
5	Pirogue de pêche non motorisée	223 853	12
	Ensemble	448 653	13

Source : ECP-2025

Le Graphique 17 présente le coût annuel moyen de l'équipement en engins de pêche au niveau national et par région. À l'échelle du Mali, ce coût est estimé à 212 577 FCFA. Toutefois, l'analyse met en évidence des disparités régionales marquées. Les valeurs les plus élevées sont observées à Tombouctou (330 520 FCFA), Mopti (273 635 FCFA) et Kita (282 569 FCFA), ce qui suggère une plus forte intensité d'investissement dans les engins de pêche dans ces zones où l'activité halieutique occupe une place économique et sociale prépondérante. San (261 705 FCFA), le District de Bamako (255 071 FCFA) et Dioïla (249 772 FCFA) présentent également des niveaux d'équipement relativement élevés.

À l'opposé, les coûts les plus faibles sont enregistrés à Nioro (34 075 FCFA), Koulikoro (65 552 FCFA), Douentza (88 011 FCFA) et Ségou (107 366 FCFA), traduisant soit une moindre capacité d'investissement des ménages, soit une utilisation d'engins moins coûteux ou de moindre intensité technologique. Les autres localités, telles que Sikasso (215 586 FCFA), Gao (172 983 FCFA) et Bougouni (183 559 FCFA), se situent dans une position intermédiaire. Ces écarts régionaux peuvent être associés à la structure des pêcheries, à la disponibilité des ressources halieutiques, aux stratégies productives des ménages, ainsi qu'aux conditions d'accès aux marchés et aux intrants.

Graphique 17 : Coût annuel moyen de l'équipement en engins

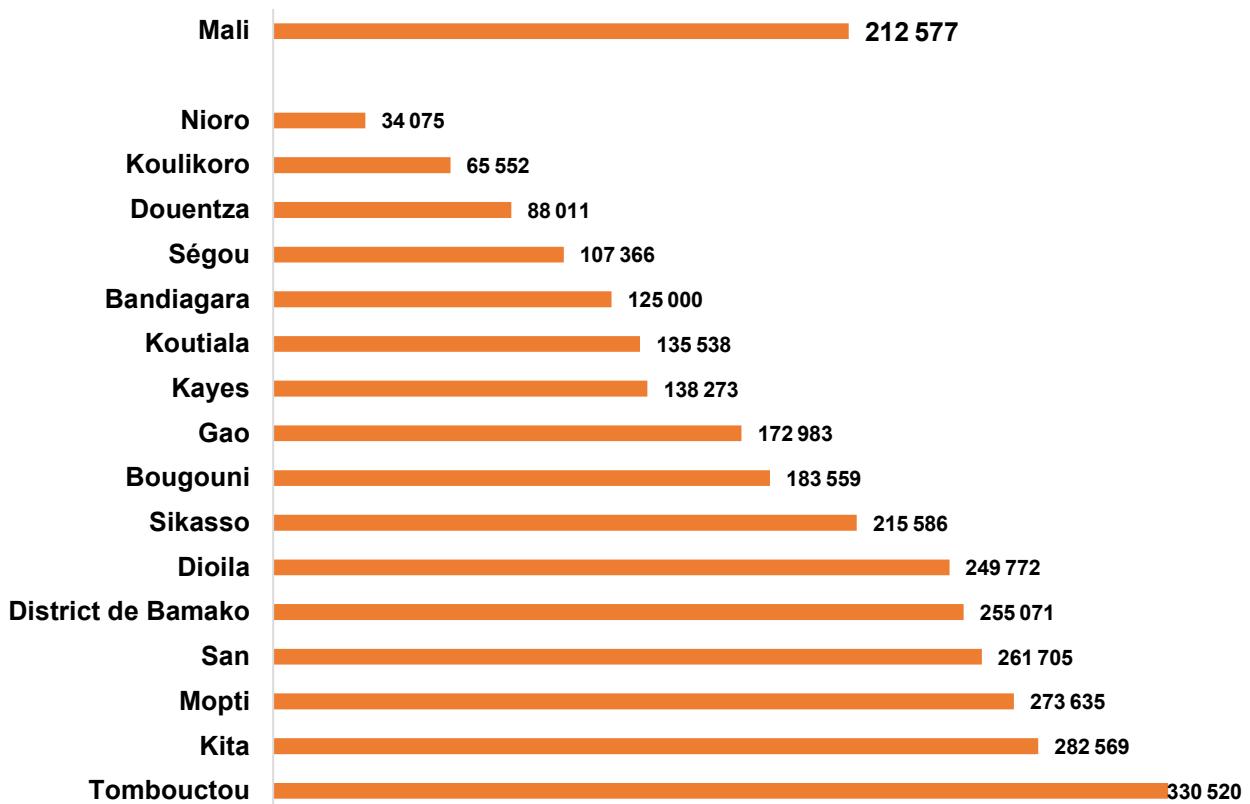


Source : ECP-2025

Le Graphique 18 présente le coût annuel moyen de l'équipement en engins de pêche au niveau national et par région. À l'échelle du Mali, ce coût est estimé à 212 577 FCFA. Toutefois, l'analyse met en évidence des disparités régionales marquées. Les valeurs les plus élevées sont observées à Tombouctou (330 520 FCFA), Mopti (273 635 FCFA) et Kita (282 569 FCFA), ce qui suggère une plus forte intensité d'investissement dans les engins de pêche dans ces zones où l'activité halieutique occupe une place économique et sociale prépondérante. San (261 705 FCFA), le District de Bamako (255 071 FCFA) et Dioïla (249 772 FCFA) présentent également des niveaux d'équipement relativement élevés.

À l'opposé, les coûts les plus faibles sont enregistrés à Nioro (34 075 FCFA), Koulikoro (65 552 FCFA), Douentza (88 011 FCFA) et Ségou (107 366 FCFA), traduisant soit une moindre capacité d'investissement des ménages, soit une utilisation d'engins moins coûteux ou de moindre intensité technologique. Les autres localités, telles que Sikasso (215 586 FCFA), Gao (172 983 FCFA) et Bougouni (183 559 FCFA), se situent dans une position intermédiaire. Ces écarts régionaux peuvent être associés à la structure des pêcheries, à la disponibilité des ressources halieutiques, aux stratégies productives des ménages, ainsi qu'aux conditions d'accès aux marchés et aux intrants.

Graphique 18 : Coût annuel moyen de l'équipement en engins



Source : ECP-2025

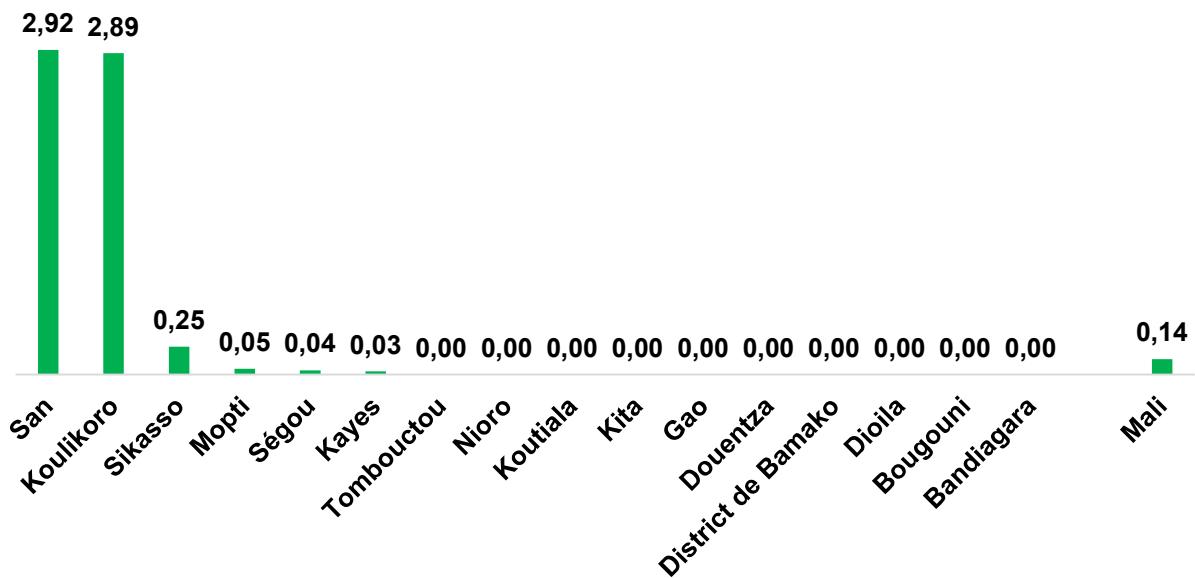
2.3.2. Utilisation de la production

Le graphique 19 présente la proportion de ménages de pêche ne déclarant qu'une production destinée exclusivement à l'autoconsommation. Les résultats révèlent une forte concentration géographique de ce comportement productif. Les taux les plus élevés sont observés à San (2,92%) et à Koulikoro (2,89%), indiquant qu'une partie des ménages de ces zones pratique une pêche essentiellement orientée vers la subsistance.

Par ailleurs, il faut noter que la quasi-totalité des autres régions présentent des taux nuls ou quasi nuls, suggérant une orientation majoritairement marchande de la production halieutique dans ces régions. Ces écarts peuvent refléter des différences dans les stratégies économiques des ménages, le degré d'intégration aux marchés, la disponibilité des ressources, ainsi que les conditions socioéconomiques locales.

La prédominance de l'autoconsommation dans certaines régions met également en évidence la vulnérabilité potentielle des ménages concernés, pour lesquels la pêche constitue avant tout une source d'alimentation plutôt qu'un levier de revenus monétaires.

Graphique 19 : Taux de ménages ne déclarant que de l'autoconsommation (%)



Source : ECP-2025

Le Tableau 19 présente la répartition de la capture halieutique selon le mode de valorisation, par région. Le mode de valorisation le plus fréquent par les ménages pêcheurs est la vente de poisson par eux-mêmes enregistrant une moyenne 43,0% suivi de la transformation avec 20,2% et l'autoconsommation avec 17,9%. Les dons sont les plus faibles pour un taux de 8,7%.

L'analyse spatiale constate que la vente par les ménages mêmes est plus observée à Nioro, Kayes et Bougouni alors qu'en ce qui concerne la transformation par un tiers dans les régions de Gao, Tombouctou et Mopti. L'autoconsommation est marquée dans les régions de San, Sikasso, Koulikoro.

Ces résultats mettent en évidence la coexistence de deux logiques économiques : une pêche de subsistance dans certaines régions rurales d'une part, et une pêche davantage orientée vers le marché dans les zones plus intégrées aux circuits commerciaux d'autre part. Ils soulignent également l'importance des activités de transformation et d'intermédiation dans la structuration des filières halieutiques locales.

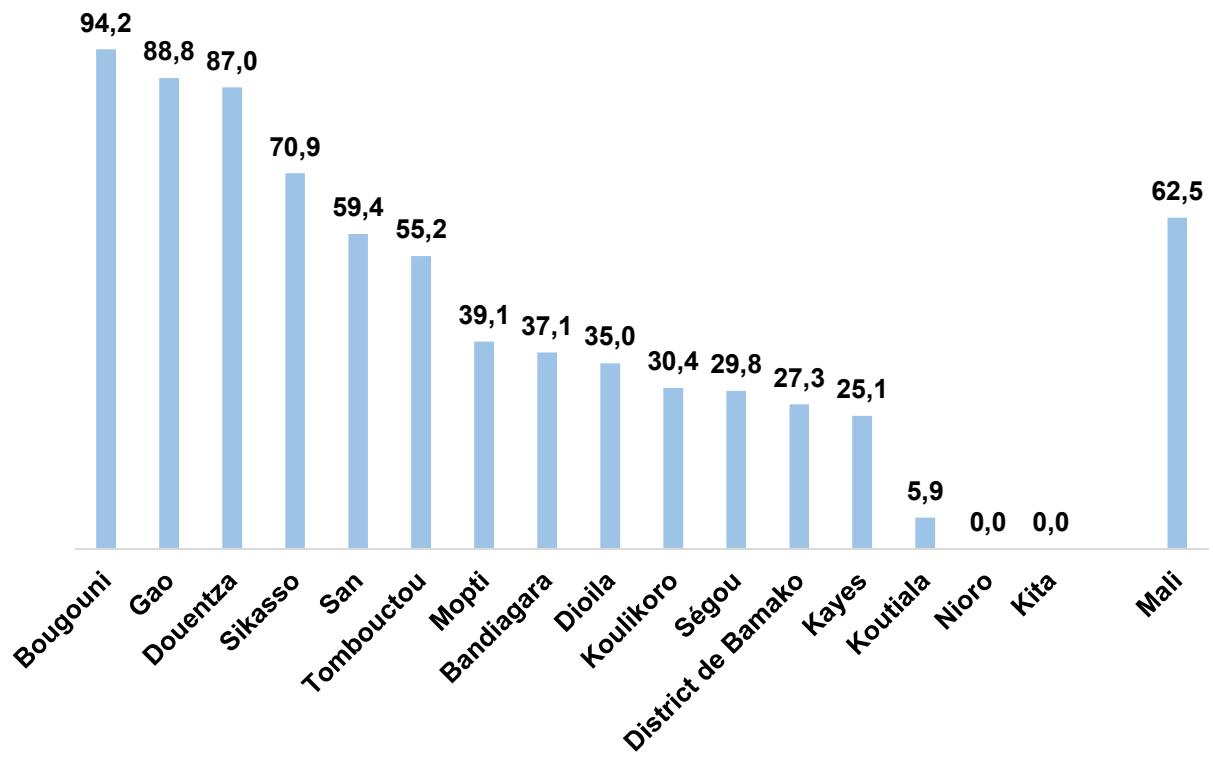
Tableau 19 : Répartition de la capture selon le mode de valorisation par région en %

Région	Type d'utilisation				
	Auto consommation du ménage	Dons aux familles parentes, amies, voisines	Vendu par pêcheur lui-même	Remis par le pêcheur à une tiers personne du ménage pour transformation	Remis par le pêcheur à une tiers personne du ménage la vente
Kayes	23,0	6,0	65,0	3,0	3,0
Koulakoro	28,0	7,9	48,0	9,2	7,0
Sikasso	28,8	4,1	52,2	5,1	9,8
Ségou	15,5	6,4	50,0	4,0	24,1
Mopti	19,2	8,5	34,0	20,9	17,4
Tombouctou	22,9	11,4	31,0	21,5	13,2
Gao	14,0	9,0	47,0	29,0	1,0
Nioro	7,5	3,3	89,2	0,0	0,0
Kita	10,0	5,0	60,4	0,5	24,1
Dioïla	24,0	10,4	49,4	8,0	8,2
Bougouni	7,0	2,5	62,3	13,8	14,5
Koutiala	5,0	5,0	26,0	0,5	63,5
San	42,0	9,0	27,0	10,0	12,0
Douentza	4,4	3,8	46,1	13,1	32,7
Bandiagara	15,4	14,7	41,7	14,4	13,8
District de Bamako	15,5	5,6	35,9	8,6	34,4
Mali	17,9	8,7	43,0	20,2	10,1

Source : ECP-2025

Le Graphique 20 présente la proportion de ménages de pêche impliqués dans les activités de transformation des produits halieutiques selon les régions. Les résultats mettent en évidence des disparités régionales significatives dans la participation à cette activité post-capture. Plus de six sur dix ménages pêcheurs (62,5%) sont impliqués dans l'activité de transformation dans le pays. L'activité de transformation de poisson est marquée dans les régions de Bougouni, Gao et Douentza. La transformation est moins pratiquée dans la région de Koutiala.

Graphique 20 : Répartition des ménages impliqués dans l'activité de transformation par région

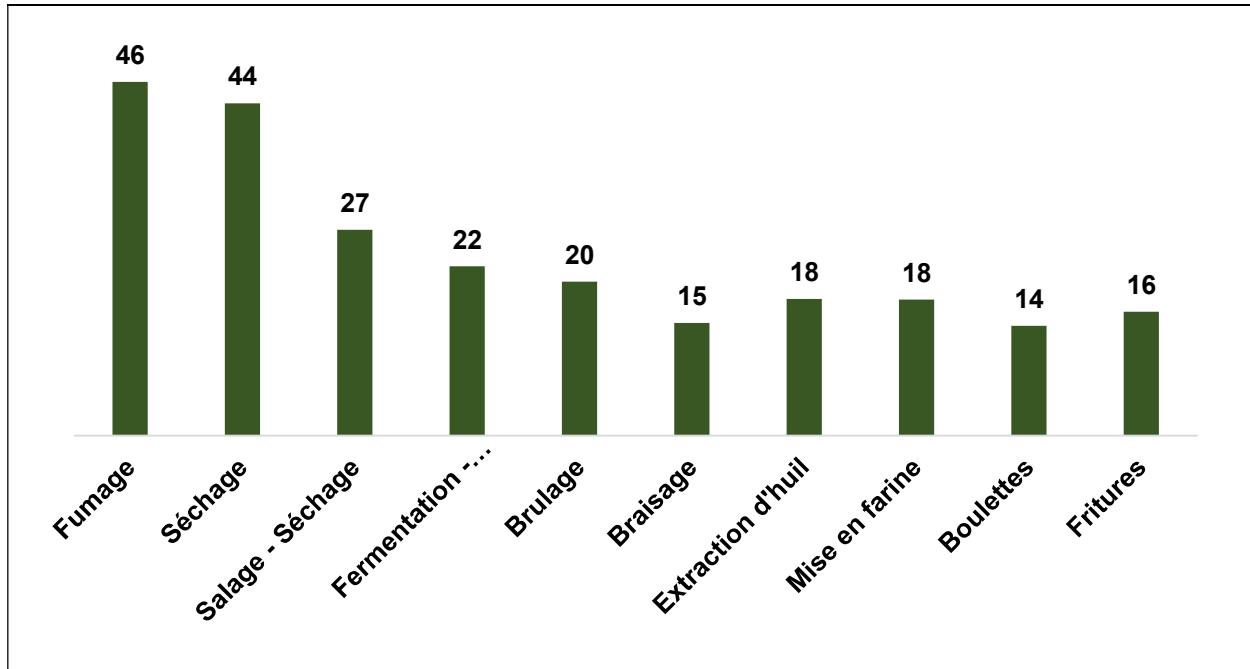


Source : ECP-2025

Au cours d'une année, les occurrences des différentes techniques de transformation sont de grande diversité au Mali. Cependant le fumage (46) et le séchage (44) sont les techniques de transformation les plus dominantes. Elles sont suivies par les méthodes combinées telles que salage-séchage (27) et fermentation-séchage (22), qui indiquent une complexité croissante dans les procédés utilisés, souvent associée à des savoir-faire locaux.

Les procédés plus modernes ou spécifiques, tels que les fritures (16), le braisage (15) et les boulettes (14), sont moins représentés, ce qui peut refléter une moindre diffusion ou une spécialisation régionale.

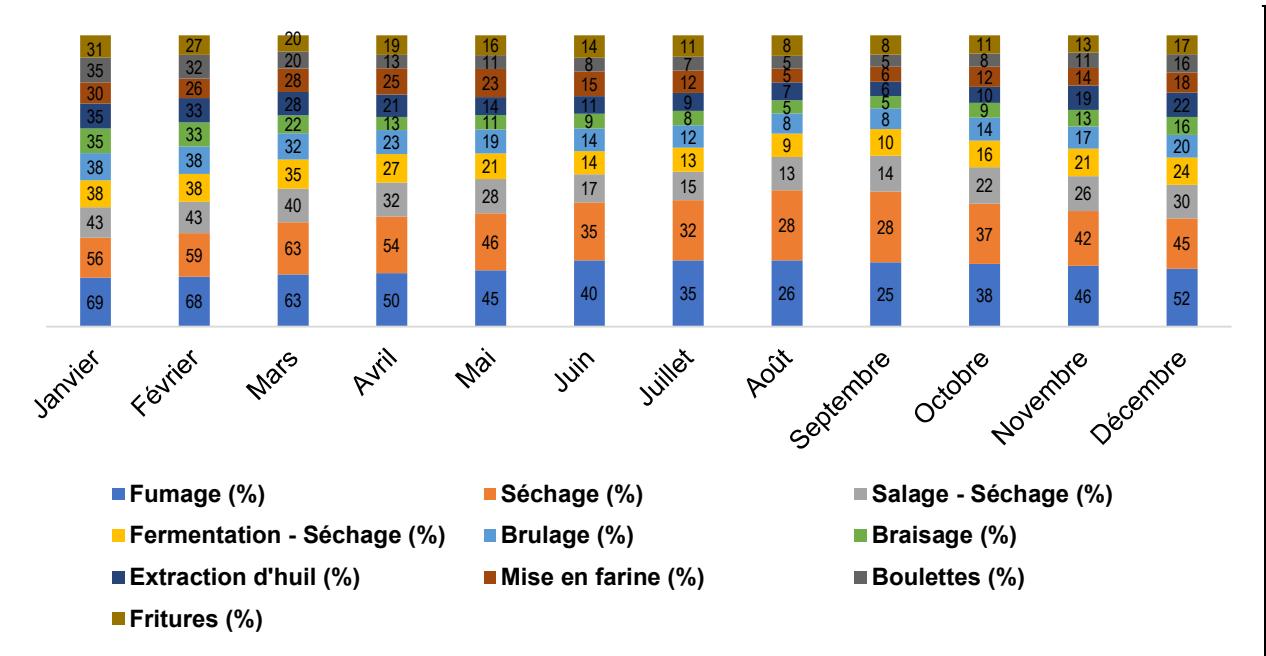
Graphique 21 : Occurrences de citations des différentes techniques de transformation



Source : ECP-2025

L'analyse mensuelle des occurrences indique que le fumage, le séchage et le sélage-séchage sont les plus dominants durant tous les mois de l'année. Aussi la fermentation-séchage vient après les trois techniques de transformation citées, surtout très fréquente durant le premier semestre.

Graphique 22 : Occurrences de citations des différentes techniques de transformation par mois



Source : ECP-2025

➤ **Commentaire sur la sous-thématique des coûts liés aux moyens de production**

La durée moyenne de vie des pirogues est de 12 ans pour les non motorisés et de 14 ans pour les motorisées avec des prix moyens d'acquisition qui varient de 223 853 FCFA pour les pirogues de pêche non motorisées à 1 799 750 FCFA pour les pirogues familiales de migration motorisées. Il faut signaler que la valeur moyenne nationale d'acquisition d'une embarcation est de 448 653 FCFA.

43,0% de la capture est destinée à la vente par le pêcheur, 20,2% pour la transformation et 17,9% pour l'autoconsommation avec une proportion plus élevée dans la région de San avec 42,0%.

L'analyse mensuelle des occurrences indique que le fumage, le séchage et le sélage-séchage sont les plus dominants et que le 1^{er} trimestre est la période la plus intense pour ces techniques de transformation.

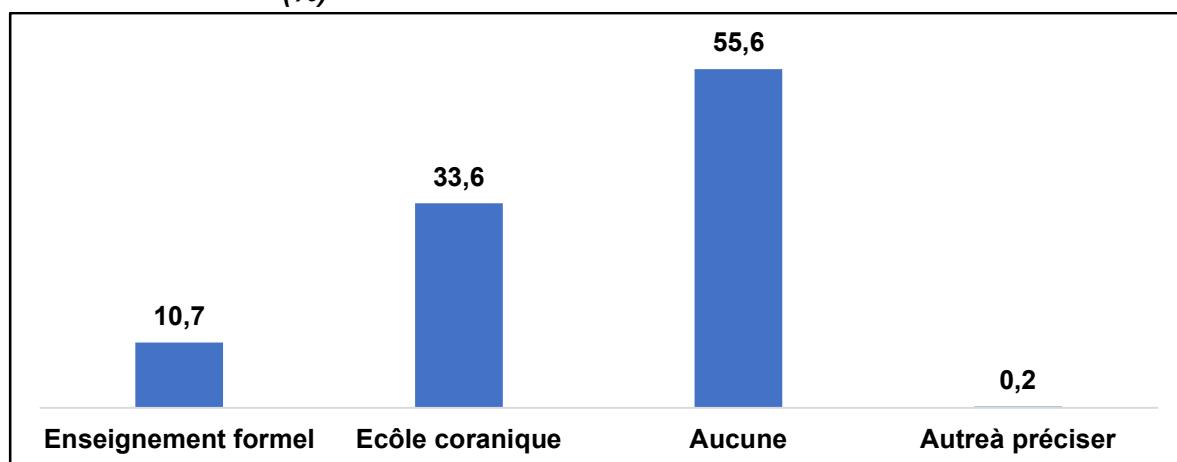
2.4. Thématique « Social et gouvernance »

2.4.1. Éducation

➤ **Type d'enseignement fréquenté par les CMP :**

Le graphique 23 révèle une prédominance marquée de personnes sans aucune forme d'instruction (55,6%), suivies de celles ayant fréquenté une école coranique (33,6%). L'enseignement formel ne concerne que 10,7% des individus, tandis que la catégorie Autre à préciser est marginale (0,2%).

Graphique 23 : Répartition chefs de ménages pêcheurs selon le type d'instruction (%)



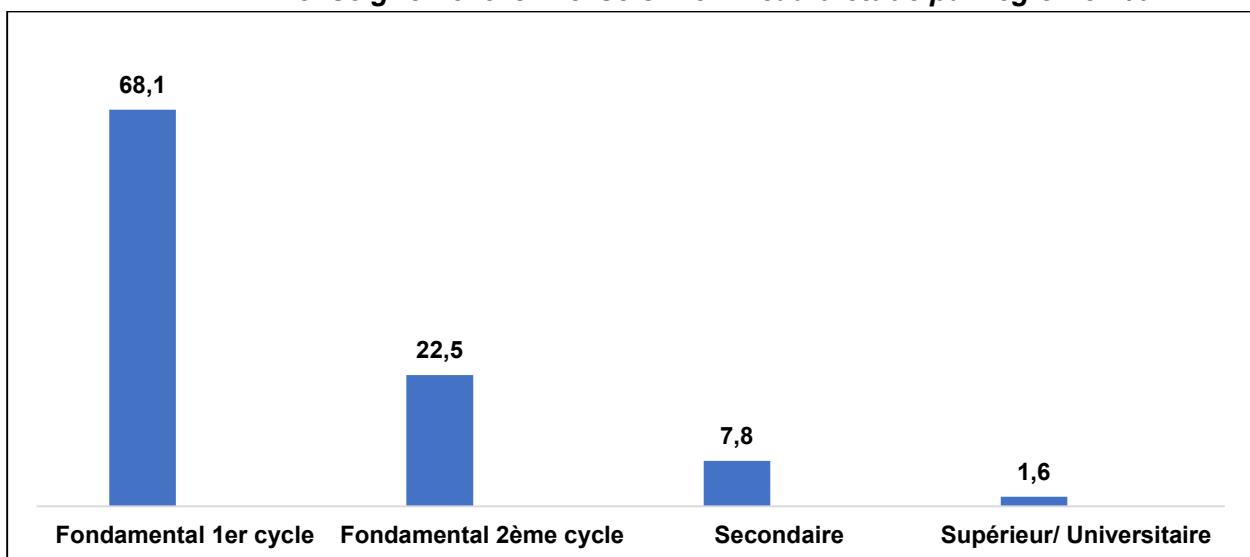
Source : ECP-2025

➤ **Niveau d'étude des chefs de ménages pêcheurs**

Le graphique 24 relève que sur les 10,7 % des ménages pêcheurs ayant fréquenté un ordre d'enseignement formel, seulement 1,6% ont atteint le niveau supérieur/universitaire et 7,8% le niveau secondaire contre 90,5% pour le niveau fondamental avec 68,1% pour 1^{er} cycle et 22,5% pour le 2^{ème} cycle.

L'insuffisance de fréquentation de l'école par les ménages pêcheurs et leurs faibles niveaux d'instruction des chefs de ménages pêcheurs constituent des défis qui doivent être relevés pour la promotion et la valorisation de la filière pêche.

Graphique 24 : Répartition chefs des ménages pêcheurs ayant fréquenté l'enseignement formel selon le niveau d'étude par région en %

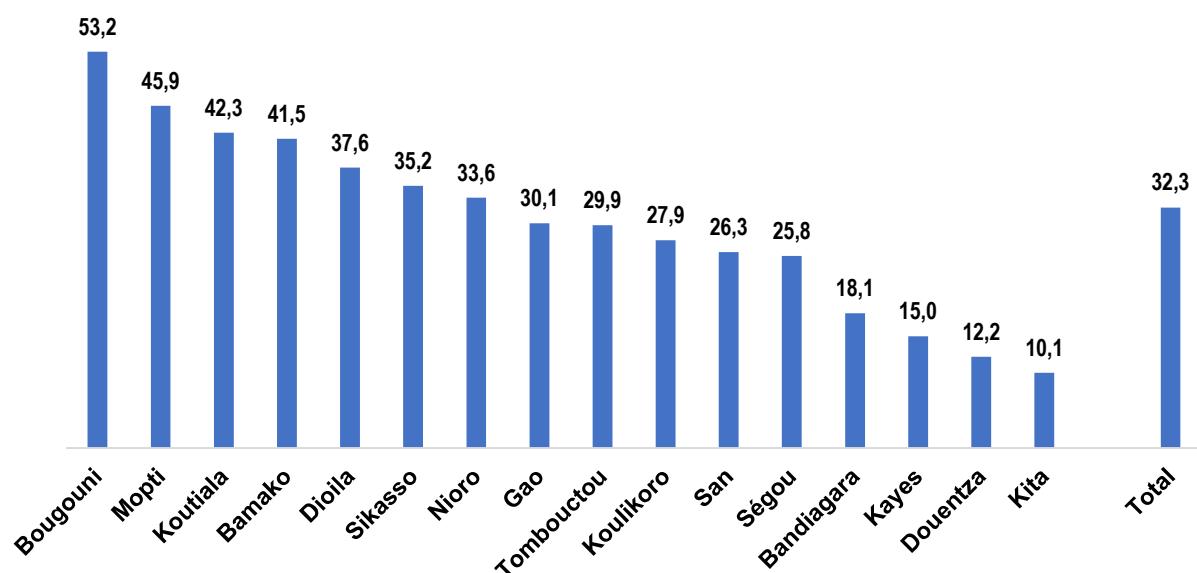


Source : ECP-2025

➤ **Alphabétisation des chefs de ménages pêcheurs**

Le graphique 25 donne le taux d'alphabétisation global des chefs de ménages pêcheurs de 32,3%. Les taux les plus élevés sont observés à Bougouni (53,2%), Mopti (45,9%), Koutiala (42,3%) et Bamako (41,5%), traduisant une meilleure accessibilité à l'éducation ou à des programmes d'alphabétisation. Par contre, les régions comme Douentza (12,2%), Kita (10,1%) et Kayes (15,0%) affichent les taux les plus faibles, suggérant des obstacles persistants à l'acquisition des compétences de base.

Graphique 25 : Répartition des chefs de ménages pêcheurs déclarant savoir lire et écrire par région en %



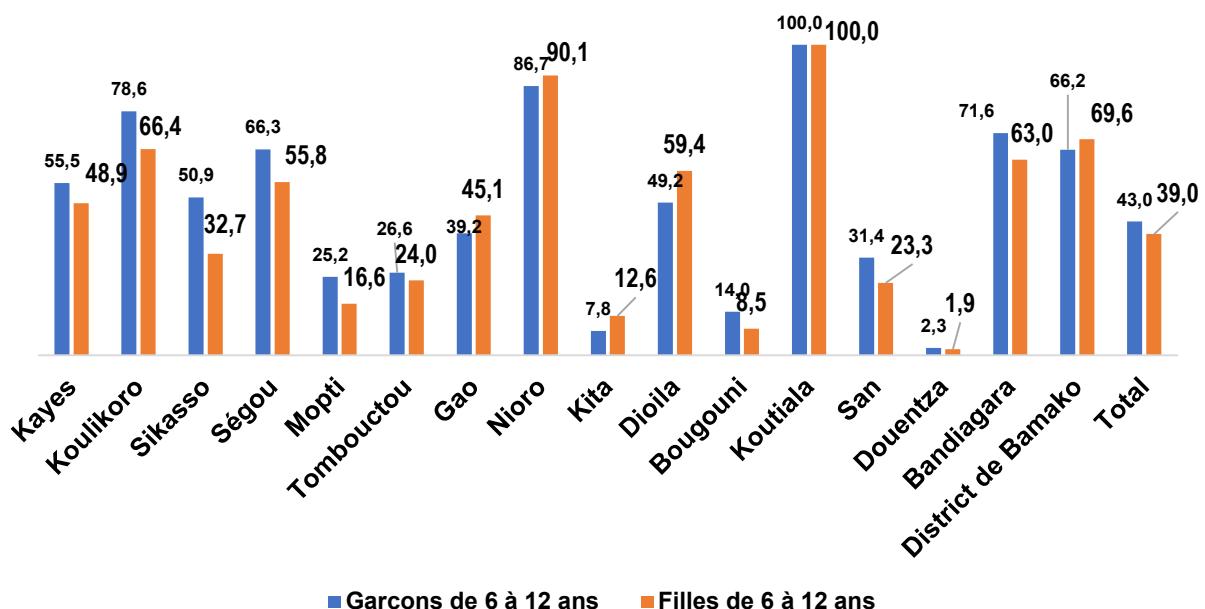
Source : ECP-2025

➤ Scolarisation des enfants de 6 à 12 ans des ménages pêcheurs

Les résultats du graphique 26 relatifs à la scolarisation des enfants âgés de 6 à 12 ans dans les ménages de pêcheurs révèlent, au niveau national, une légère prédominance de la scolarisation des garçons (43,0 %) par rapport à celle des filles (39,0 %). Toutefois, cette tendance n'est pas homogène sur l'ensemble du territoire. Plusieurs régions présentent soit une parité satisfaisante, soit même des niveaux de scolarisation plus favorables aux filles, notamment à Gao, Kita, Dioïla et dans le District de Bamako. Les taux les plus élevés de scolarisation, toutes catégories confondues, sont observés à Koutiala, Nioro et Koulikoro, tandis que les niveaux les plus faibles sont enregistrés à Douentza, Kita, Bougouni et San.

Ces résultats mettent en évidence de fortes disparités régionales, reflétant à la fois des différences dans l'accès aux services éducatifs et dans les dynamiques socio-économiques et culturelles propres aux ménages de pêcheurs.

Graphique 26 : Pourcentage de filles et de garçons de ménages de pêcheurs de 6 à 12 ans scolarisés



Source : ECP-2025

2.4.2. Habitat :

Le Tableau 20 montre que la principale source d'approvisionnement en eau d'usage des ménages des sites enquêtés et constituée des forages situés dans le quartier ou le village (28,8 %), suivis des puits traditionnels (25,8%) et des bornes fontaines ou robinets (15,6%).

Par ailleurs, une proportion importante de ménages recourt encore à des sources d'eau non potable, en particulier les puits traditionnels (25,8 %) et les prélevements dans les rivières ou mares (20,74 %), soit un total de 46,55 %. En tenant compte des autres sources d'eau non sécurisées (3,74 %), cette proportion atteint 50,29 %. Ainsi, près d'un ménage sur deux utilise une source d'eau potentiellement à risque, exposant

les populations à des maladies d'origine hydrique et soulignant la nécessité d'améliorer l'accès aux infrastructures d'eau potable.

Concernant la couverture au niveau régional :

- Pour les 16 427 ménages utilisant le puits traditionnel, 45,2% se situent dans la région de Mopti suivie de celle de Ségou avec 16,1% soient 61,3% pour ces deux régions.
- Pour les 13 204 ménages utilisant un prélèvement à la rivière/mare, 71,3% se situent dans la région de Gao suivie de Tombouctou avec 13,7% soient près de 85,0% pour ces deux régions.
- Pour les 18 303 ménages utilisant le forage dans le quartier/village, 43,9% se situent dans la région de Gao et Mopti avec 17,0% puis Tombouctou avec 15,3% soient globalement 76,2% pour ces trois régions.

Tableau 20 : Répartition des ménages des sites de pêche selon le type d'équipement permettant l'accès à l'eau à usage domestique par région

Région	Robinet dans la maison ou la cour	Robinet dans le quartier/ village	Forage dans le quartier/ village	Puit aménagé dans la cour	Puit traditionnel	Borne fontaine	Puits/ forage hors du village	Eau prélevée à la rivière/ mare	Autres Sources d'eau	Effectif	Total en Nombre
	Effectif	%									
Kayes	259	295	1 156	42	483	-	5	77	556	2 872	4,5
Koulakoro	77	63	65	6	490	-	-	-	4	706	1,1
Sikasso	15	3	306	-	855	-	-	-	88	1 267	2,0
Ségou	362	656	919	557	2 646	809	42	366	520	6 878	10,8
Mopti	30	359	3 121	1 832	7 424	83	-	777	51	13 677	21,5
Tombouctou	79	355	2 799	189	1 372	93	49	1 773	556	7 265	11,4
Gao	-	1 150	8 030	-	785	4 326	508	9 413	70	24 282	38,2
Nioro	-	-	77	-	102	-	-	-	-	179	0,3
Kita	-	-	-	-	404	-	-	-	-	404	0,6
Dioïla	-	4	11	14	80	43	6	13	-	171	0,
Bougouni	29	10	207	101	857	-	-	-	96	1 299	2,0
Koutiala	-	-	-	80	56	-	-	-	-	136	0,2
San	204	490	329	58	1 206	315	102	-	-	2 703	4,3
Douentza	-	10	478	-	10	-	-	138	-	635	1,0
Bandiagara	-	22	-	52	577	-	-	-	-	650	1,0
District de Bamako	79	187	78	92	16	5	14	45	14	530	0,8
Total	Effectif	1 105	3 438	18 303	2 704	16 427	5 400	693	13 204	2 378	63 653
	%	1,7	5,4	28,8	4,3	25,8	8,8	1,1	20,7	3,7	100,00

Source : ECP-2025

➤ Matériaux utilisés pour la construction des murs des maisons

Le graphique 27 montre que le banco est le matériel le plus utilisé dans la construction des murs des maisons des ménages (77,1%) sur les sites de pêche. Il est suivi du bois/paille avec 13,3%. Ces deux matériaux représentent 90,1% des matériaux de construction pour les murs. Cela dénote la précarité des conditions de vie des ménages pêcheurs.

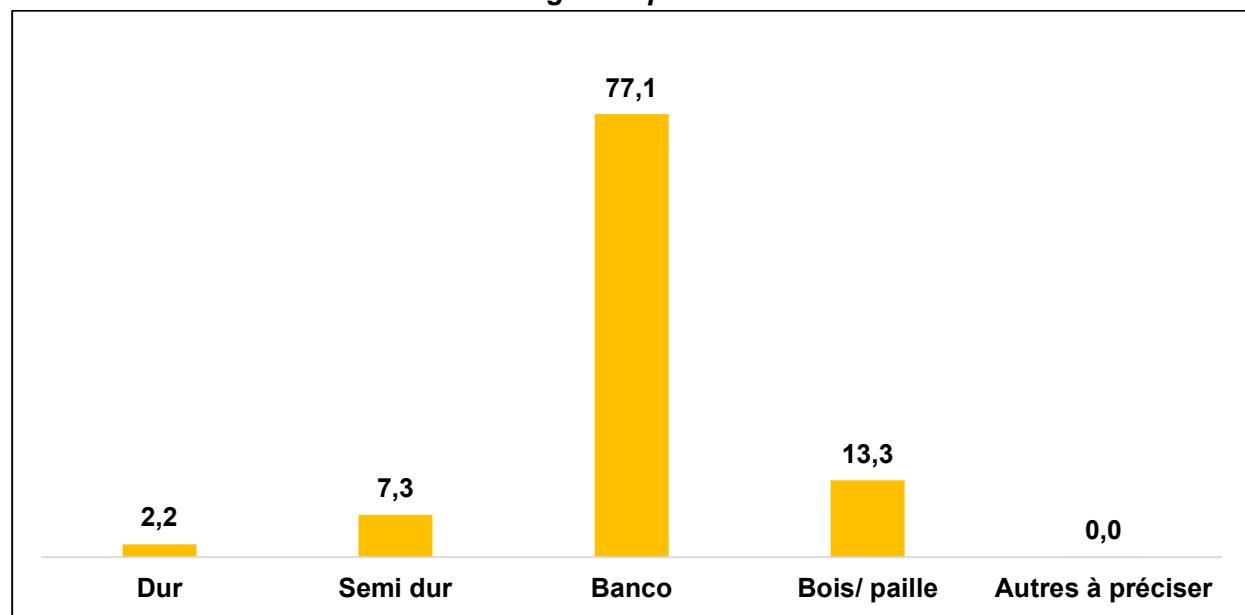
Pour la couverture territoriale, sur les 49 065 ménages utilisant le banco comme matériaux de construction, 41,3% se situent dans la région de Gao. Elle est suivie de Mopti avec 24,3 %, soit 65,6% pour les deux régions.

Pour les 8485 ménages ayant des matériaux de construction des murs des maisons en bois/paille, 37,4% se situent dans la région de Gao et 26,0% à Tombouctou, soit globalement 63,3% pour ces deux régions.

Pour 4663 ménages ayant des matériaux de construction en semi dur, 25,2% se situent à Mopti et 22,68% à Ségou, puis 18,5% à Gao et 15,6% à Kayes, soit 82,0% pour ces quatre régions.

Pour les 1416 ménages ayant des matériaux de construction en dur, 25,2% se situent à dans la région de Koulikoro suivie de Kayes avec 24,4% et 15,8 à Bamako puis 14,1% à Ségou soient 79,5% pour ces 4 régions.

Graphique 27 : Préférendum de matériaux utilisés pour la construction des murs des maisons des ménages de pêcheurs



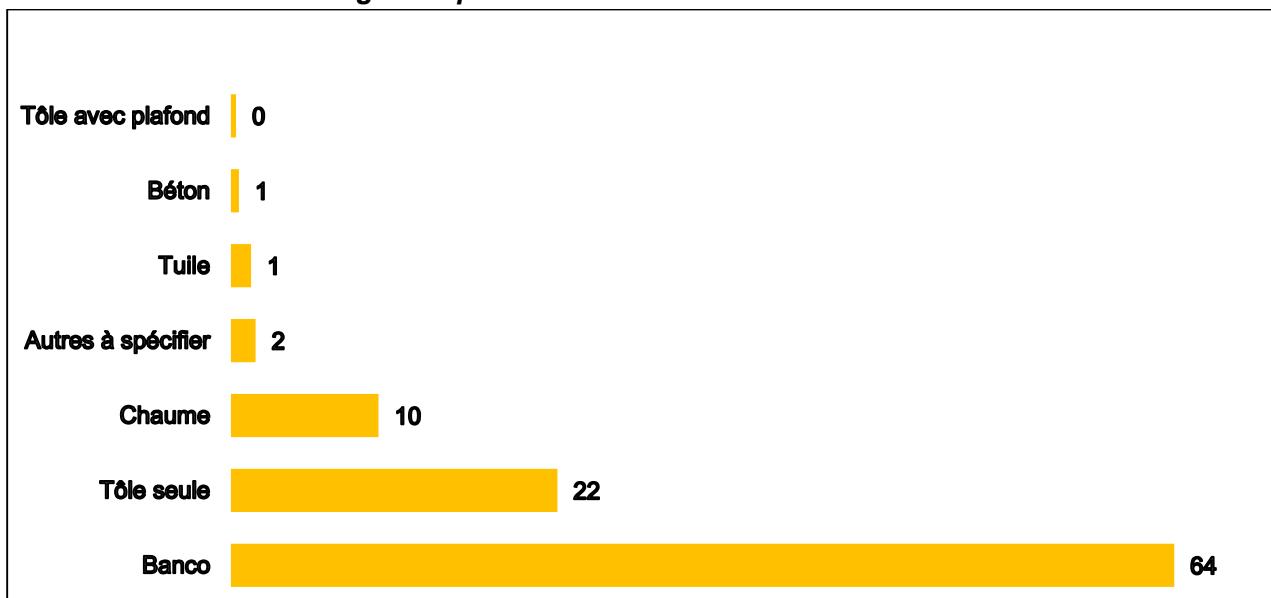
Source : ECP-2025

➤ Matériaux utilisés pour la construction des toits

Le graphique 28 donne la répartition des matériaux utilisés pour la construction des toits des habitations.

La majorité des ménages de pêcheurs utilisent le banco pour leurs toits (64 %), suivi de la tôle seule (22 %) et du chaume (10 %), montrant une prédominance de matériaux traditionnels et peu coûteux. Les matériaux modernes comme la tuile ou le béton restent très marginalement utilisés (1 % chacun), tandis que la tôle avec plafond est quasi inexistante. L'ensemble reflète des habitats globalement précaires.

Graphique 28 : Préférendum de matériaux utilisés pour la construction des toits des ménages de pêcheurs

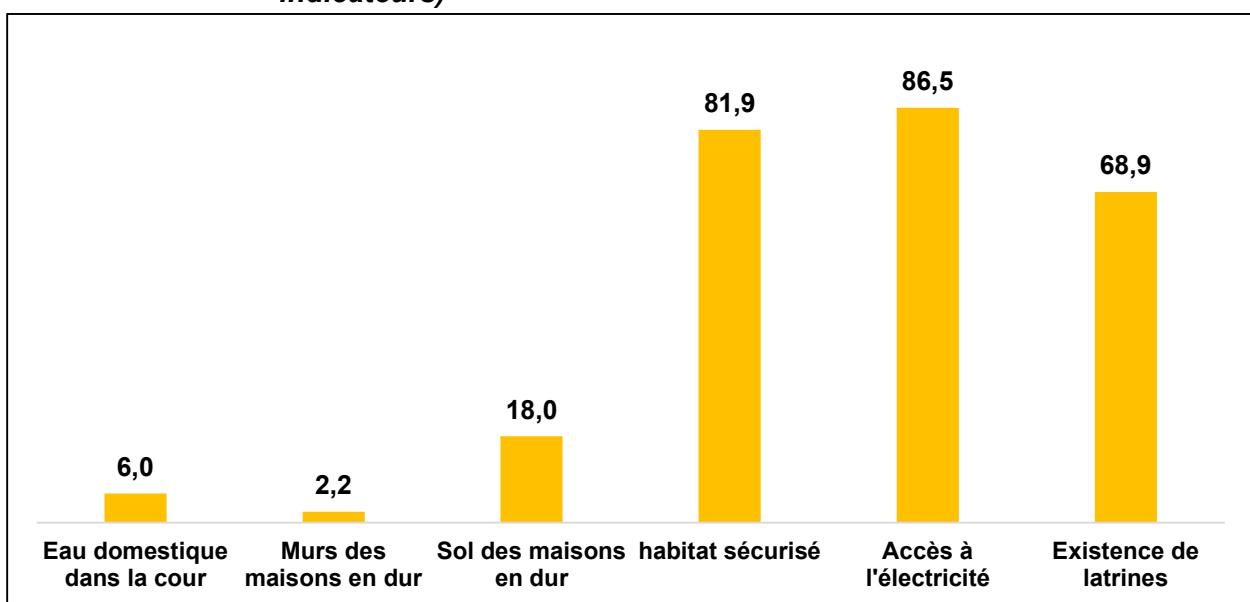


Source : ECP-2025

➤ Qualité de l'habitat

Le Graphique 29 présente les principaux indicateurs relatifs à la qualité de l'habitat des ménages résidant sur les sites de pêche. Les résultats montrent que 81,9 % des ménages disposent d'un logement considéré comme sécurisé, 86,5 % ont accès à l'électricité et 68,9 % déclarent posséder des latrines. En revanche, les niveaux d'équipement demeurent faibles pour certains services essentiels : seuls 6,0 % des ménages disposent d'un point d'eau domestique au sein de la cour, tandis que la qualité des matériaux de construction reste limitée, avec seulement 2,2 % de murs en matériaux durables et 18,0 % de sols en dur.

Graphique 29 : Qualité de l'habitat - Indicateur synthétique national (synthèse de 6 indicateurs)



Source : ECP-2025

2.4.3. Emploi

➤ Emploi des femmes dans les activités de pêche

Le tableau 21 présente la répartition des femmes engagées dans les activités de capture, de transformation et de commerce du poisson selon les régions. Il ressort que la transformation du poisson constitue l'activité la plus féminisée, avec 93 765 femmes, suivie de la pêche (57 369) et du commerce (49 643).

L'analyse régionale met en évidence une forte concentration des activités halieutiques féminines dans les zones traversées par le fleuve Niger, notamment Mopti, Gao, Ségou et Tombouctou, qui dominent largement les trois segments de la filière. Parmi elles, Mopti apparaît comme le véritable centre, affichant les effectifs les plus élevés dans chacune des activités.

À l'inverse, les régions du Sud et certaines zones intérieures (Kita, Nioro, Koutiala, Dioïla) présentent des niveaux d'implication très faibles. Cette faible participation pourrait s'expliquer par la faible disponibilité des ressources halieutiques dans ces régions, moins favorables aux activités liées à la pêche et à la transformation du poisson.

Tableau 21 : Répartition des femmes impliquées dans les activités de capture, de transformation et de commerce de poissons par région (nombre)

Région	Nombre de femmes impliquées dans l'activité Capture de poisson	Nombre de femmes impliquées dans l'activité Transformation du Poisson	Nombre de femmes impliquées dans l'activité Commerce du Poisson
Kayes	614	575	605
Koulikoro	516	506	465
Sikasso	296	1 158	915
Ségou	7 656	10 236	8 835
Mopti	25 534	28 564	17 752
Tombouctou	5 776	15 806	7 174
Gao	11 815	28 529	7 479
Nioro	0	11	14
Kita	84	104	104
Dioïla	96	162	67
Bougouni	840	2 530	496
Koutiala	3	24	32
San	2 084	2 962	3 053
Douentza	751	945	903
Bandiagara	1 122	1 300	1 105
District de Bamako	182	352	644
Total	57 369	93 765	49 643

Source : ECP-2025

➤ Emploi des hommes dans les activités de pêche :

Le tableau 22 présente l'implication des hommes dans les activités de pêche par région. Il en ressort que l'implication masculine dans les activités halieutiques est très concentrée dans les régions de Gao, Mopti, Tombouctou et Ségou. Les hommes sont majoritairement actifs dans la pêche (178 537), tandis que la transformation (38 784) et le commerce (23 715) sont beaucoup moins pratiqués.

La région de Gao domine largement les activités de capture et de transformation du poisson, tandis que Mopti se distingue comme le principal pôle du commerce de poisson. À l'inverse, les régions du Sud, notamment Kita, Nioro, Koutiala et Dioïla, jouent un rôle marginal, probablement en raison d'un accès limité aux ressources halieutiques et d'un environnement moins favorable aux activités liées à la pêche.

Tableau 22 : Indicateur « Nombre d'hommes impliqués dans les activités de pêche (capture), de transformation et de commerce de poisson »

Région	Nombre d'hommes impliqués dans l'activité Capture de Poisson	Nombre d'hommes impliqués dans l'activité Transformation du Poisson	Nombre d'hommes impliqués dans l'activité Commerce du Poisson
Kayes	2 646	97	481
Koulakoro	2 261	167	452
Sikasso	1 989	373	943
Ségou	19 189	2 479	5 324
Mopti	45 452	6 074	7 342
Tombouctou	22 239	3 753	4 035
Gao	69 114	23 407	2 195
Nioro	186	0	91
Kita	132	0	36
Dioïla	620	10	31
Bougouni	3 785	131	199
Koutiala	259	32	29
San	6 514	394	731
Douentza	998	557	567
Bandiagara	2 076	1 239	1 044
District de Bamako	1 079	70	215
Total	178 537	38 784	23 715

Source : ECP-2025

Le secteur de la pêche constitue un important gisement d'emplois dans les régions à forte production. Les activités halieutiques montrent une féminisation de la transformation du poisson, tandis que la pêche demeure majoritairement pratiquée par les hommes.

Les régions de Gao, Mopti, Tombouctou et Ségou concentrent la plupart des acteurs, avec Mopti comme principal pôle féminin et Gao comme centre majeur des activités masculines. À l'inverse, les régions du Sud et certaines zones intérieures restent peu impliquées, une situation largement liée à la répartition inégale des ressources halieutiques sur le territoire.

Le secteur pêche offre d'énormes opportunités d'emploi. Les activités halieutiques se caractérisent par une forte féminisation de la transformation du poisson et une prédominance masculine dans la pêche. Les régions de Gao, Mopti, Tombouctou et Ségou concentrent l'essentiel des acteurs, avec Mopti comme pôle majeur pour les femmes (activités post-capture) et Gao pour plusieurs activités masculines (activités capture). Les régions du Sud et certaines zones intérieures restent faiblement impliquées. Ces disparités reflètent principalement la disponibilité inégale des ressources halieutiques selon les territoires.

2.4.4. Revenus :

➤ Principales sources de revenu des ménages pêcheurs

Le tableau 23 donne globalement les principales sources de revenu des ménages pêcheurs par rang de priorité, avec 10,6% pour le 1^{er} rang, 9,5% pour le 2^e rang, 6,9% pour le 3^e rang et 4,4% pour le 4^e rang.

Les activités sources de revenu des ménages pêcheurs pour le 1^{er} rang sont constituées principalement de la capture des poissons pour 68,8%, suivie de la transformation de poisson 16,1% et de l'agriculture pour 5,8%. Les autres activités sources de revenus des ménages pêcheurs ont des proportions variantes entre 4,7% et 0,1%.

Pour le 2^e rang de priorité, les activités, sources de revenu des ménages pêcheurs sont constituées essentiellement de la transformation de poisson pour 40,1%, de capture de poisson pour 18,9%, d'agriculture pour 11,6%, de commerce de poisson pour 9,5%. Les autres activités, sources de revenus, ont des proportions variantes entre 2,4% et 0,7%.

Pour le 3^e rang de priorité, les activités sources de revenu des ménages pêcheurs sont constituées fondamentalement de commerce de poisson pour 23,2%, d'agriculture pour 16,5 %, de transformation de poisson pour 9,5%, d'autres à préciser pour 9,6% et de capture de poisson pour 4,1%. Les autres activités, sources de revenus, ont des proportions variantes entre 3,4% à 0,6%.

Pour le 4^e rang de priorité, les activités, sources de revenu des ménages pêcheurs, sont constituées principalement d'agriculture pour 14,3%, d'autres commerces pour 5,7%, de petit élevage pour 5 %. Les autres sources de revenus ont des proportions variantes entre 3,6% et 1,6% de ménages.

Tableau 23 : Répartition des ménages par sources de revenus classées par rang de priorité (%)

Sources de revenus	Rang source de revenu						
	Sources de revenu priorité 1er	Sources de revenu priorité 2e	Sources de revenu priorité 3ème	Sources de revenu priorité 4ème	du 5ème au 10ème rang	Aucun	Total
Pêche (capture)	68,8	18,9	4,1	2,0	0,6	5,6	100,0
Transformation de poisson	16,1	40,1	9,5	3,1	1,7	29,5	100,0
Commerce de poisson	3,6	9,5	23,2	2,4	1,8	59,5	100,0
Autre commerce	0,2	1,5	2,0	5,7	2,7	87,9	100,0
Artisanat	0,1	0,1	0,6	2,3	3,0	94,0	100,0
Agriculture	5,8	11,6	16,5	14,3	5,6	46,2	100,0
Maraîchage	0,0	1,4	1,6	3,6	8,1	85,3	100,0
Petit élevage	0,1	1,8	3,4	5,0	14,2	75,5	100,0
Elevage de bétail	0,7	0,7	1,0	1,6	5,8	90,3	100,0
Autres à préciser	4,7	2,4	9,6	2,4	3,2	77,7	100,0
Total	10,6	9,5	6,9	4,4	4,8	63,8	100,0

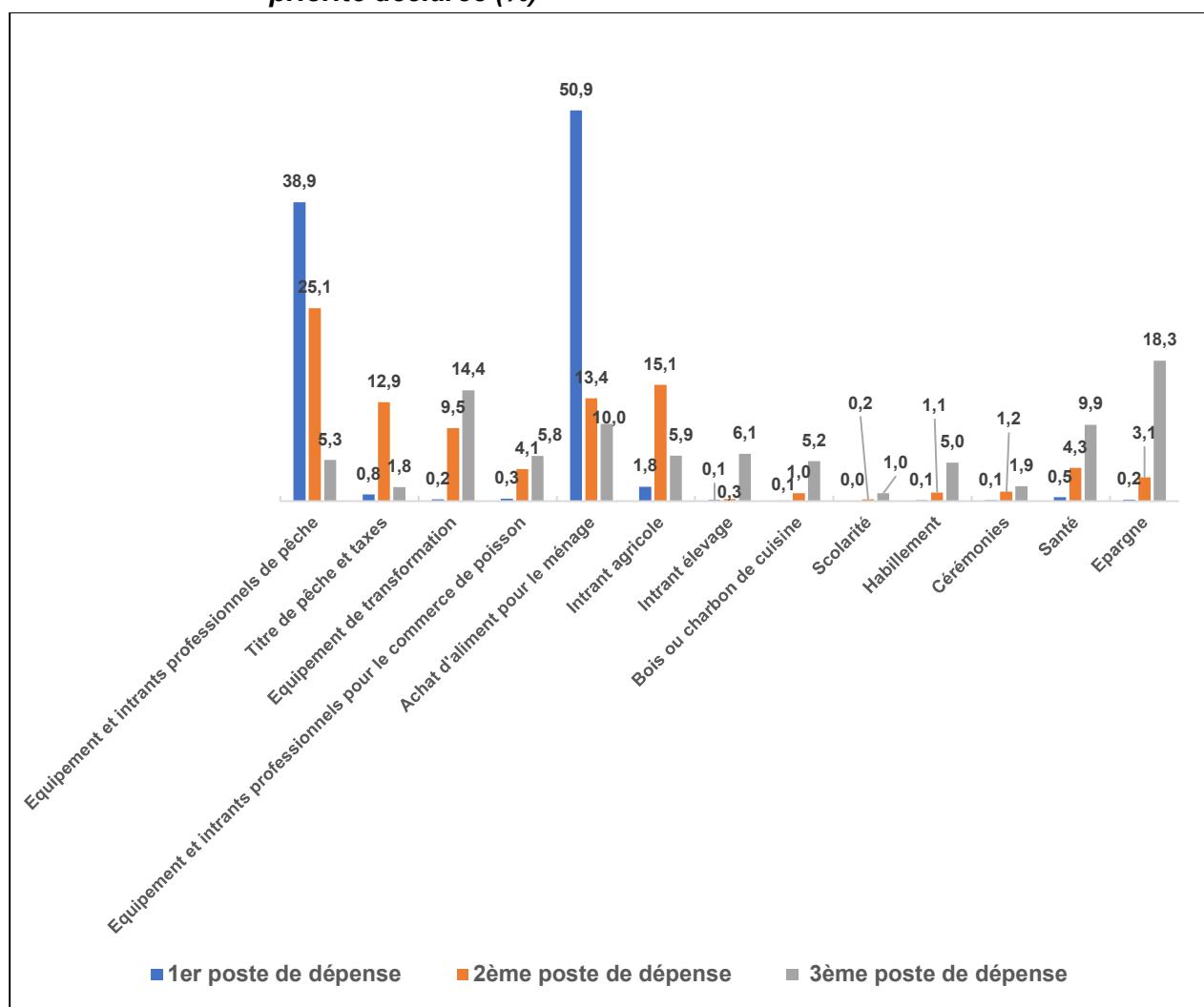
Source : ECP-2025

➤ Dépenses des ménages pêcheurs par ordre de priorité

Le graphique 30 présente l'occurrence des postes de dépenses par ordre de priorité. Les ménages consacrent en priorité leurs dépenses à l'achat de l'alimentation pour le ménage (50,9 %) et aux équipements de pêche (38,9 %), qui constituent la base de leur survie et de leur activité économique. Les intrants agricoles, les taxes et la transformation du poisson apparaissent principalement en deuxième position. En troisième priorité, ce sont surtout l'épargne, la santé et la transformation qui dominent. Les dépenses sociales (scolarité, habillement, cérémonies) restent très marginales dans tous les rangs.

En somme, les ménages concentrent leurs ressources sur l'alimentation, la pêche, puis sur des dépenses secondaires comme la transformation, la santé et enfin l'épargne lorsque leurs moyens le permettent.

Graphique 30 : Occurrence des citations des postes de dépenses par ordre de priorité déclarée (%)



Source : ECP-2025

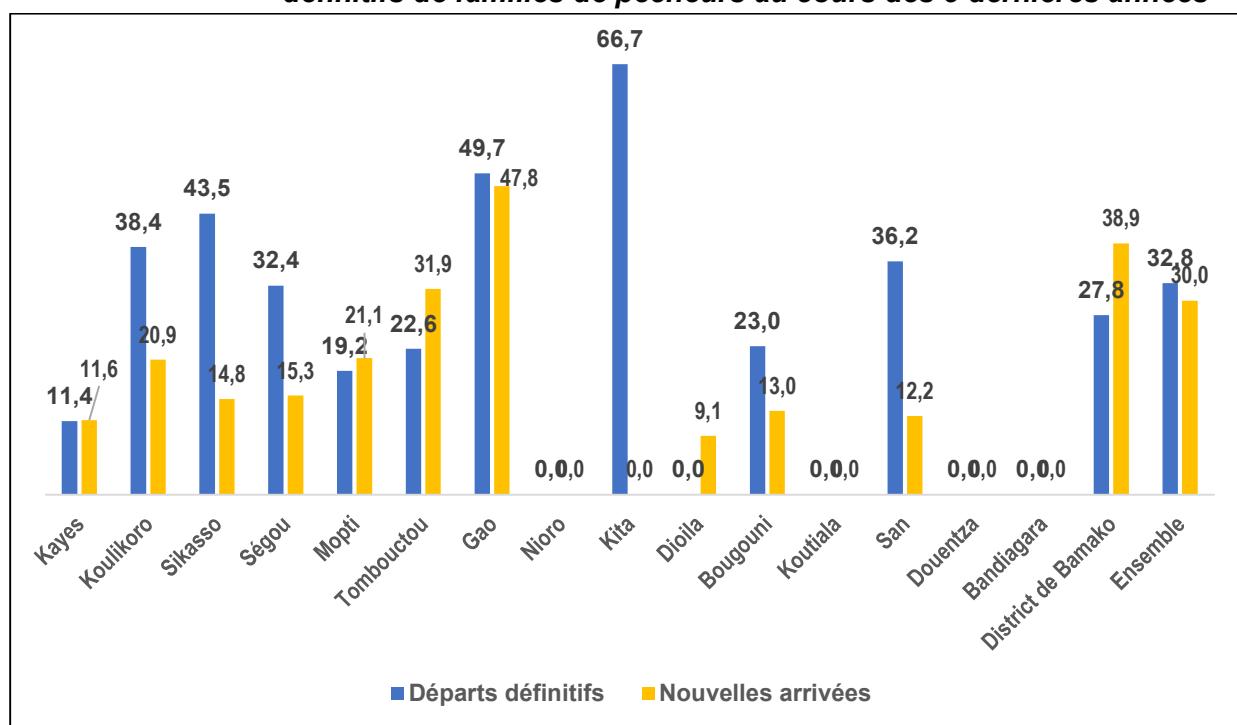
2.4.5. Migrations et immigrations :

➤ Arrivées et des départs définitifs

Le graphique 31 ci-après présente la proportion des sites de pêche ayant connu des départs définitifs et de nouvelles arrivées des familles pêcheurs au cours des cinq (5) dernières années.

Au niveau national, environ un tiers des sites ont connu des départs définitifs des familles contre 30% de nouvelles arrivées pendant la période. L'analyse régionale montre que la région de Gao est la plus dynamique, avec près de 50 % de départs et 47,8 % d'arrivées, suivie du district de Bamako (28,9 % de départs, 38,9 % d'arrivées) et de Tombouctou (22,6 % et 31,9 %). À l'inverse, certaines zones comme Nioro, Koutiala, Douentza et Bandiagara n'enregistrent aucun mouvement, tandis que Kita se distingue par un taux élevé de départs (67 %) sans aucune arrivée.

Graphique 31 : Proportion des sites de pêche où il y a eu des arrivées et des départs définitifs de familles de pêcheurs au cours des 5 dernières années



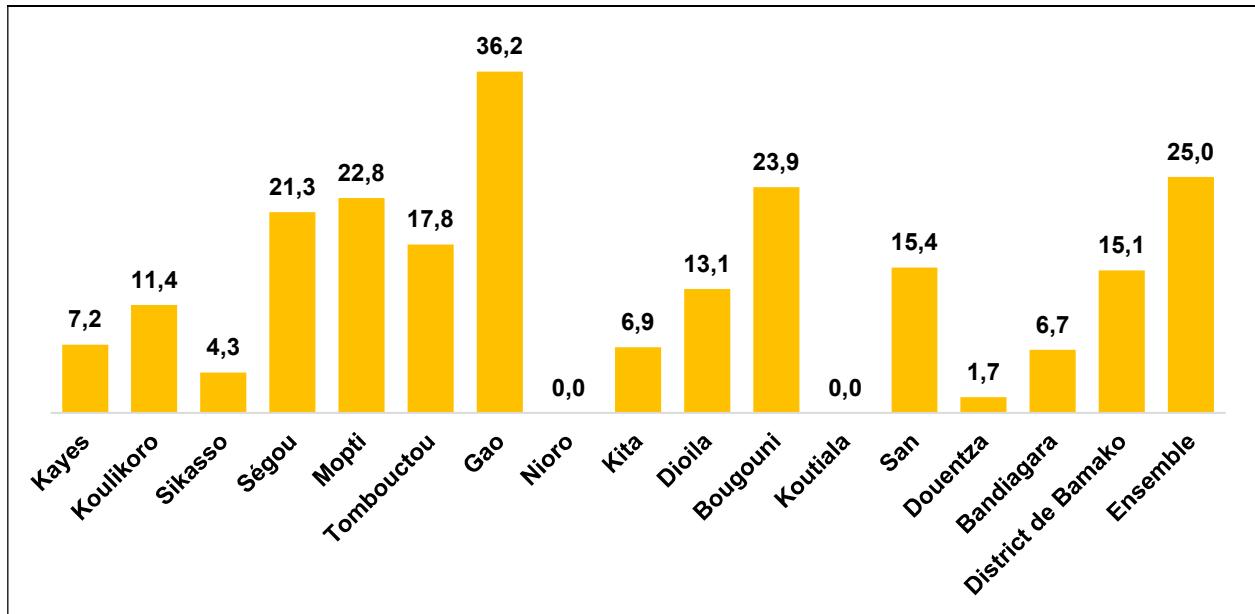
Source : ECP-2025

➤ Migration au moins d'un membre de ménages pêcheurs pour aller pêcher ailleurs :

Le graphique 32 ci-dessous présente la proportion de ménages déclarant avoir au moins un de leurs membres qui migrent une partie de l'année pour aller pêcher ailleurs par région.

On constate une forte variation régionale de la migration saisonnière des pêcheurs. Au niveau national, la proportion est de 25,0%, elle est surtout élevée dans les régions à forte vocation halieutique, notamment Gao, Mopti, Ségou et Bougouni avec chacune plus de 20%. À l'inverse, les zones peu pourvues en ressources aquatiques, comme Nioro, Koutiala, Douentza ou Sikasso, présentent des taux très faibles voire nuls. Globalement, la mobilité des pêcheurs reflète la disponibilité inégale des ressources en eau et l'importance de la pêche dans les moyens de subsistance selon les territoires.

Graphique 32 : Proportion de ménages déclarant avoir au moins un de leurs membres qui migrent une partie de l'année pour aller pêcher ailleurs (%)



Source : ECP-2025

Les migrations des pêcheurs au Mali sont marquées par une forte dynamique, avec environ un tiers des sites ayant connu des départs définitifs et 30 % des arrivées au cours des cinq dernières années. Les régions de Gao, Bamako et Tombouctou sont les plus actives, tandis que certaines zones non halieutiques restent sans mouvement. La migration saisonnière concerne 25 % des ménages, surtout dans les régions riches en ressources aquatiques comme Gao, Mopti, Ségou et Bougouni. Globalement, ces mobilités reflètent la disponibilité inégale des ressources en eau et l'importance variable de la pêche selon les territoires.

2.4.6. Gouvernance :

➤ **Espaces réservés à des pêches collectives organisées par des autorités traditionnelles**

Le tableau 24 met en évidence une forte concentration des sites disposant des plans d'eau réservés aux pêches collectives organisées par les autorités traditionnelles dans quatre régions administratives du Mali. Il s'agit des régions de Gao (34,9 %), Mopti (21,2 %), Tombouctou (13,8 %) et Ségou (10,1 %), qui regroupent plus de 80 % des 1 092 sites identifiés. Les autres régions se partagent les parts restantes, avec des niveaux de présence nettement plus faibles. Il convient par ailleurs de souligner l'absence totale d'espaces de pêche collective dans la région de Kita.

Les plans d'eau réservés à la pêche collective sont inégalement répartis sur le territoire national. Sa forte concentration offre des opportunités de développement local de la filière.

Tableau 24 : Répartition des sites selon la présence d'espaces réservés à des pêches collectives organisées par des autorités traditionnelles par région

Région	Nombre	En %
Kayes	25	2,3
Koulakoro	30	2,7
Sikasso	44	4,0
Ségou	109	10,0
Mopti	232	21,2
Tombouctou	151	13,8
Gao	382	35,0
Kidal	0	0,0
Taoudenni	0	0,0
Ménaka	0	0,0
Nioro	4	0,4
Kita	0	0,0
Dioïla	10	0,9
Nara	0	0,0
Bougouni	4	0,4
Koutiala	8	0,7
San	62	5,7
Douentza	16	1,5
Bandiagara	13	1,2
District de Bamako	2	0,2
Total	1 092	100

Source : ECP-2025

➤ Espaces réservés à la pêche collective

Selon le Tableau 25, la répartition du nombre d'espaces réservés à la pêche collective suit la même tendance de concentration que celle observée pour les sites disposant de tels espaces. En effet, 80,6 % des 2 519 espaces recensés sont localisés dans quatre régions : Gao (36,8 %), Mopti (17,4 %), Tombouctou (15,9 %) et Ségou (10,5 %).

Tableau 25 : Répartition des espaces réservés à la pêche collective par région

Région	Nombre d'espaces	(%)
Kayes	125	5,0
Koulakoro	43	1,7
Sikasso	50	2,0
Ségou	264	10,5
Mopti	439	17,4
Tombouctou	400	15,9
Gao	928	36,8
Kidal	0	0,0
Taoudenni	0	0,0
Ménaka	0	0,0
Nioro	11	0,4
Kita	12	0,5
Dioïla	19	0,8
Nara	0	0,0
Bougouni	85	3,4
Koutiala	8	0,3
San	71	2,8
Douentza	21	0,8
Bandiagara	26	1,0
District de Bamako	18	0,7
Total	2 519	100,0

Source : ECP-2025

➤ Existence des conflits

Le tableau 26 montre que les conflits liés aux espaces réservés à la pêche collective sont majoritairement associés à des enjeux de gestion (54,9 %), suivis des litiges relatifs à la propriété coutumière (43,2 %), tandis que les autres formes de conflits restent marginales (2,0 %).

L'analyse de la répartition au niveau national révèle une forte concentration des conflits de propriété coutumière dans la région de Gao, qui concentre 75,6 % des 320 cas déclarés, suivie de Mopti (7,5 %) et de Sikasso (4,7 %). S'agissant des conflits liés à la gestion, les résultats de l'EPC 2025 indiquent également une concentration marquée dans trois régions : Gao (46,7 %), Ségou (16,2 %) et Tombouctou (13,3 %), totalisant 76,2 % des cas recensés.

Enfin, les autres types de conflits sont principalement localisés dans la région de Ségou (60,0 %), suivie de Kayes (26,7 %) et du district de Bamako (13,4 %).

Ces résultats mettent en évidence la dimension territoriale des tensions autour des espaces de pêche collective, reflétant à la fois des enjeux de gouvernance locale des ressources, de légitimité coutumière et de régulation des droits d'usage.

Tableau 26 : Répartition des sites par région ayant déclaré l'existence de conflits liés aux espaces réservés à la pêche collective selon le type et en nombre

Région	Conflit lié à la propriété coutumière	Conflit lié à la gestion	Autre à préciser	Total	
				En nombre	en %
Kayes	7	18	4	29	3,9
Koulakoro	6	5	0	11	1,5
Sikasso	15	4	0	19	2,6
Ségou	9	66	9	84	11,3
Mopti	24	47	0	71	9,5
Tombouctou	5	54	0	59	7,9
Gao	242	190	0	432	58,1
Nioro	0	0	0	0	0,0
Kita	0	0	0	0	0,0
Dioïla	3	2	0	5	0,7
Bougouni	4	4	0	8	1,1
Koutiala	0	0	0	0	0,0
San	4	4	0	9	1,2
Douentza	0	11	0	11	1,5
Bandiagara	0	0	0	0	0,0
District de Bamako	1	3	2	6	0,8
Total	Nombre	320	407	741	100
	%	43,2	54,9	2,0	100

Source : ECP-2025

➤ **Mécanismes de prévention et de gestion des conflits d'exploitation entre pêcheurs :**

Le tableau 27 fait ressortir la répartition des sites ayant signalé la présence des mécanismes de prévention et de gestion des conflits d'exploitation entre pêcheurs composés de comités locaux de cogestion de pêcherie (49,1%), de conseils de pêche (31,4%), d'application et de respect des textes réglementaires (16,8%) et d'autres mécanismes (2,7%).

La couverture territoriale des types de mécanismes de prévention et de gestion des conflits d'exploitation entre pêcheurs fait ressortir les caractéristiques ci-après.

Pour les 1 165 sites ayant déclaré la présence des comités locaux de cogestion de pêcherie, 33,7% se localisent dans la région de Gao, suivie de celle de Mopti (20,9%) et de Tombouctou (16,7 %), soit une concentration globale de 71,2% au niveau de ces trois régions. Les autres régions sont couvertes par les 29,0% environ, cependant six (6) régions déclarent n'avoir aucun comité.

Pour les 745 sites ayant déclaré la présence des conseils de pêche, 31,3% se situent dans la région de Mopti, suivie de celle de Gao (19,7%) et de Tombouctou (18,1%), soit globalement 69,1% pour ces 3 régions. Les autres régions sont couvertes par les 30% approximativement. Toutefois, deux (2) régions déclarent n'avoir aucun conseil de pêche.

Pour les 398 sites appliquant ou respectant les textes réglementaires, les sites de la région de Ségou occupent la 1^{re} place avec 18,8 %, suivis de ceux de Mopti (16,3%), de Tombouctou (15,3%), Kayes (15,1%) et de Gao (12,6 %), soit globalement 78,1% pour ces 5 régions. Les autres régions sont couvertes par les 22% restants approximativement. Cependant, 4 régions déclarent aucune application ou aucun respect de textes réglementaires.

Pour les 64 sites ayant déclaré la présence d'autres mécanismes, 32 se situent dans la région de Tombouctou, soit 50%, 12 à Kita, soit 18,8%, 11 à Kayes (17,2%), 4 à Ségou et à San, soit 6,3% pour chacune de ces deux régions, un site pour le district de Bamako, soit 1,7%.

Résumé : Les mécanismes de prévention et de gestion des conflits d'exploitation entre pêcheurs sur les sites de pêche se composent de quatre types qui suivent :

- Comités locaux de cogestion de pêcherie ;
- Conseil de pêche ;
- Application et respect des textes réglementaires ;
- Autres mécanismes.

La répartition des sites ayant signalé la présence de ces types de mécanisme est inégale sur le territoire national avec une forte concentration à Gao, Mopti, Tombouctou et Ségou.

Tableau 27 : Répartition des sites selon la présence des mécanismes de prévention et de gestion des conflits d'exploitation entre pêcheurs par région en nombre

Région		Comités locaux de cogestion de pêcherie	Conseil de pêche	Application et respect des textes réglementaires	Autres mécanismes	Effectif	Total	En %
Kayes		44	7	60	11	122	5,1	
Koulikoro		11	12	7	0	30	1,3	
Sikasso		43	0	4	0	47	2,0	
Ségou		79	84	75	4	242	10,2	
Mopti		243	233	65	0	541	22,8	
Tombouctou		194	135	61	32	422	17,8	
Gao		393	147	50	0	590	24,8	
Nioro		0	4	0	0	4	0,2	
Kita		0	0	0	12	12	0,5	
Dioïla		10	2	0	0	12	0,5	
Bougouni		30	26	11	0	67	2,8	
Koutiala		8	5	0	0	13	0,5	
San		54	39	17	4	114	4,8	
Douentza		21	21	21	0	63	2,7	
Bandiagara		26	26	26	0	78	3,3	
District de Bamako		11	5	1	1	18	0,8	
Total	Effectif	1 165	745	398	64	2 372	100	
	%	49,1	31,4	16,8	2,7	100		

Source : ECP-2025

➤ **Répartition des sites avec présence d'Organisation Socioprofessionnelle (OSP) liées à la pêche par région selon le type d'OSP**

Le tableau 28 fait ressortir la répartition des sites avec la présence d'Organisation Socioprofessionnelle (OSP) liées à la pêche selon le type d'OSP. Il met en exergue une prépondérance des sites avec coopérative (46,2%) suivis des sites avec association (39,4%). Ces deux types de sites représentent globalement 75,6% des sites avec OSP contre 14,4% pour les deux (2) autres types restants, soit 7,3% pour les sites avec regroupement et 7,1% pour ceux avec l'organisation traditionnelle.

La couverture régionale des sites avec présence d'Organisation Socioprofessionnelle (OSP) liées à la pêche selon le type d'OSP fait ressortir les caractéristiques ci-après :

Pour les 527 sites avec coopérative, nous constatons une forte concentration dans la région de Gao avec 54,8%, suivie de Tombouctou avec 17,7%. Ces deux régions regroupent environ 72,5% des sites avec coopérative. Les autres régions ne représentent que 27,5% environ, cependant deux (2) régions ne disposent pas de site avec coopération.

Pour les 449 sites avec association, la région de Gao regroupe en elle seule 65,5% des sites. Elle est suivie par Tombouctou avec 9,1%. Ces deux régions représentent 74,6% des sites avec association contre 25,4% pour le reste des régions. A ce niveau, il faut signaler que cinq (5) régions n'ont pas de sites avec association.

Pour les 84 sites avec regroupement, quatre régions concentrent 84,5% de ces sites. Il s'agit des régions de Ségou avec 32,1%, Tombouctou avec 17,9%, Sikasso avec 17,9% et Mopti avec 16,7%. Les autres régions ne sont concernées que par les 15,5% restant. Toutefois, sept (7) régions n'ont pas de sites avec regroupement.

Pour les 80 sites avec organisation traditionnelle, quatre régions représentent les 87,5% de ces sites. Il s'agit des régions de Mopti avec 30,0%, Ségou avec 22,5%, San avec 21,2% et Kayes avec 13,8%. Les autres régions ne sont concernées que par les 12,5% restant. Toutefois, 14 régions n'ont pas de sites avec organisation traditionnelle.

La répartition des sites avec OSP montre la prédominance des coopératives suivie des associations. Quant à la couverture territoriale, la région de Gao se caractérise par une forte concentration des sites avec OSP (51,1%) suivi de Tombouctou (13,1%), Ségou (10,4) et Mopti (8,2%). Certaines régions sont dépourvues de site avec OSP.

Tableau 28 : Répartition des sites avec présence d'Organisation Socioprofessionnelle (OSP) liées à la pêche par région selon le type d'OSP, en nombre et total en %

Région	Organisation traditionnelle	Syndicat	Coopérative	Regroupement	Association	Autre à préciser	Total	
							Effectif	%
Kayes	11	0	18	0	15	0	44	3,9
Koulakoro	7	0	5	0	10	0	21	1,8
Sikasso	0	0	4	15	7	0	26	2,3
Ségou	18	0	44	27	31	0	119	10,4
Mopti	24	0	28	14	28	0	94	8,2
Tombouctou	0	0	93	15	41	0	149	13,1
Gao	0	0	289	0	294	0	583	51,1
Nioro	0	0	0	0	0	0	0	0,0
Kita	0	0	0	0	0	0	0	0,0
Dioïla	0	0	10	0	5	0	16	1,4
Bougouni	0	0	8	4	8	0	20	1,8
Koutiala	0	0	0	0	0	0	0	0,0
San	17	0	8	4	0	0	30	2,6
Douentza	0	0	11	0	0	0	11	1,0
Bandiagara	4	0	4	4	4	0	17	1,5
District de Bamako	0	0	4	0	6	0	10	0,9
Total	Effectif	80	0	527	84	449	0	1140 100
	%	7,1	-	46,2	7,3	39,4	-	100

Source : ECP-2025

➤ Bureaux locaux d'OSP et nombre d'adhérents

Le tableau 29 illustre l'existence de bureau local des organisations socioprofessionnelles du secteur pêche et leurs adhérents. Il ressort que ces OSP sont largement dominées par les coopératives (527) et les associations (449), qui totalisent environ 85,6% des bureaux et près de 88,6% des adhérents. Les regroupements et les organisations traditionnelles occupent une place secondaire. L'absence de syndicats montre une faible représentation syndicale dans ce secteur

Les actions les plus fréquentes concernent le fonds social (498 initiatives soit 43,8%) et l'achat d'équipements (482 initiatives soit 42,4%). Ces deux représentent 86,3% des initiatives tandis que les fonds revolving restent peu développés (103 initiatives soient 9,1%) et autres (53 initiatives soient 4,7%) ne font que globalement 13,2% des initiatives.

Les organisations traditionnelles et les regroupements jouent un rôle secondaire, et aucune initiative n'est enregistrée au niveau des syndicats ou des OSP non précisées. Globalement, les coopératives dominent les actions sociales, tandis que les associations se distinguent par l'acquisition d'équipements, reflétant une forte structuration communautaire autour des besoins matériels et de la solidarité sociale.

Tableau 29 : Répartition des OSP selon l'existence de bureaux locaux, le nombre d'adhérents par région et les principales initiatives prises (Activités) sur le site en nombre et pourcentage

Type d'Organisation Socio-professionnelle	Organisation traditionnelle	Syndicat	Coopérative	Regroupement	Association	Autre à préciser	Total
<i>Existence de bureau local</i>							
Nombre d'unités	80	0	527	84	449	0	1 140
%	7,0	0	46,2	7,4	39,4	0	100
<i>Adhérents sur les sites</i>							
Nombre d'unités	2 441		29 384	3 240	14 737		49 802
%	4,9	0	59	6,51	29,59	0	100
<i>Principale initiative prise (Activités) sur le site en nombre</i>							
Achat des équipements	23	s0	142	26	292	0	482
Fonds revolving	12	0	40	9	42	0	103
Fonds social	44	0	336	37	82	0	498
Autre à préciser	2	0	9	9	34	0	53
Total	80	0	527	80	449	0	1 136
<i>Principale initiative prise (Activités) sur le site en %</i>							
Achat des équipements	2,02	0	12,5	2,29	25,7	0	42,43
Fonds revolving	1,06	0	3,52	0,79	3,7	0	9,07
Fonds social	3,87	0	29,58	3,26	7,22	0	43,84
Autre à préciser	0,18	0	0,79	0,79	2,99	0	4,67
Total	7,04	0	46,39	7,04	39,52	0	100

Source : ECP-2025

DIFFICULTES

Au cours de l'opération de collecte des données, plusieurs difficultés ont été rencontrées et sont susceptibles d'influencer la qualité et la couverture des résultats de l'enquête. Ces contraintes sont d'ordre sécuritaire, technique et organisationnel.

Sur le plan sécuritaire, la situation politico-sécuritaire n'a pas permis de couvrir l'ensemble de l'échantillon prévu. À cet effet, les régions de Ménaka et de Nara n'ont pas pu être enquêtées en raison des difficultés d'accès aux sites signalées par les agents de collecte.

Sur le plan technique, une maîtrise insuffisante du questionnaire et de l'application de collecte a été observée chez certains agents.

Enfin, le non-respect de la méthodologie de collecte par quelques agents, traduisant un manque d'appropriation ou d'engagement, a été constaté et pourrait avoir un impact sur la fiabilité de certaines informations recueillies.

CONCLUSION

L'enquête cadre de pêche de 2025 a été effectuée dans un contexte de crise sécuritaire qui empêchait de couvrir certains sites surtout que beaucoup d'entre eux ont subi de disparition dans les régions de Tombouctou et de Mopti. Elle permet d'actualiser la base de données relative au système d'information sur la pêche et l'aquaculture mise en place depuis 2016 dans une part et d'autre part de renseigner beaucoup d'indicateurs nécessaires à la prise de décision dans le domaine.

En ce qui concerne l'exploitation et capacité, la pêche malienne est fortement concentrée le long du fleuve Niger et dans les zones de plaines inondables, avec Gao, Mopti, Tombouctou et Ségou comme pôles majeurs. Les communautés de pêcheurs sont majoritairement sédentaires, nécessitant des investissements durables en infrastructures et services halieutiques. L'exploitation repose sur une grande diversité d'engins et de techniques, adaptée aux milieux aquatiques mais génératrice de pressions accrues sur les ressources. Les captures et l'effort de pêche sont fortement saisonniers, dépendant étroitement du cycle hydrologique. Les aménagements halieutiques et l'aquaculture restent peu développés, malgré un potentiel important pour renforcer la durabilité du secteur. La pêche joue un rôle central dans les moyens d'existence, avec des ménages largement polyvalents et une forte intégration dans les chaînes de valeur locales.

L'analyse des commodités et services révèle de façon générale une insuffisance de dotations des sites et débarcadères puis une grande disparité dans la répartition régionale. Dans l'ensemble, les régions de Gao, Mopti, Ségou et Tombouctou se démarquent largement des autres avec la présence (sur place + à proximité) des commodités plus importantes. Toutefois, il faut signaler, dans certaines régions, l'inexistence de certaines commodités très importantes telles que : les centres et postes de santé, les débarcadères aménagés, des prestataires de service, des sites de transformation, des locaux de stockage non électrifiés, des robinets publics, des latrines pour usagers.

Par rapport à l'économie et filière pêche, la durée moyenne de vie des pirogues est de 12 ans pour les non motorisés et de 14 ans pour les motorisées avec des prix moyens d'acquisition qui varient de 223 853 FCFA pour les pirogues de pêche non motorisées à 1 799 750 FCFA pour les pirogues familiales de migration motorisées. Il faut signaler que la valeur moyenne nationale d'acquisition d'une embarcation est de 448 653 FCFA. 43,0% de la capture est destinée à la vente par le pêcheur, 20,2% pour la transformation et 17,9% pour l'autoconsommation avec une proportion plus élevée dans la région de San avec 42,0%. L'analyse mensuelle des occurrences indique que le fumage, le séchage et le sélage-séchage sont les plus dominants et que le 1^{er} trimestre est la période la plus intense pour ces techniques de transformation.

Pour le social et la gouvernance, les migrations des pêcheurs au Mali sont marquées par une forte dynamique, avec environ un tiers des sites ayant connu des départs définitifs et 30 % des arrivées au cours des cinq dernières années. Les régions de Gao, Bamako et Tombouctou sont les plus actives, tandis que certaines zones non halieutiques restent sans mouvement. La migration saisonnière concerne 25 % des ménages, surtout dans les régions riches en ressources aquatiques comme Gao, Mopti, Ségou et Bougouni. Globalement, ces mobilités reflètent la disponibilité inégale des ressources en eau et l'importance variable de la pêche selon les territoires.

La gouvernance de la pêche au Mali, se caractérise par une concentration massive (plus de 80 %) des sites et espaces de pêche collective dans les régions de Gao, Mopti, Tombouctou et Ségou. Cette centralisation géographique s'accompagne de tensions prédominantes liées à la gestion des ressources (54,9 %) et à la

propriété coutumière (43,2 %), localisées majoritairement à Gao. Pour pallier ces crises, le secteur s'appuie sur des mécanismes de régulation tels que les comités de gestion et les conseils de pêche, ainsi que sur une forte structuration socioprofessionnelle dominée par les coopératives et les associations. Ces organisations, qui regroupent près de 50 000 adhérents, jouent un rôle socio-économique crucial en se focalisant principalement sur la création de fonds sociaux et l'acquisition d'équipements pour les pêcheurs.

La pêche et son économie de filière constituent un domaine qui présente un grand avantage comparatif pour les pratiquants car elles concentrent la source principale ou l'essentiel de leur revenu. La présence de plusieurs plans d'eau doit être accompagnée de décisions politiques afin de les préserver contre les actions empêchant le développement de l'activité de pêche pour qu'elle reste un sous-secteur productif.

Pour renforcer ce dispositif de production il est nécessaire de :

- faciliter l'équipement des sites et des débarcadères,
- soutenir l'aménagement des sites et débarcadères,
- élaborer des programmes et des projets de développement en soutien à la pêche,
- organiser le secteur par un encadrement accru des pêcheurs.

ANNEXES

Tableau a 1 : Nombre et type des embarcations utilisées par région

Région	Pirogue de transport motorisée	Pirogue familiale de migration motorisée	Pirogue familiale de migration non motorisée	Pirogue de pêche motorisée	Pirogue de pêche non motorisée	Total
Kayes	55	0	0	328	748	1 130
Koulikoro	73	0	36	495	209	813
Sikasso	107	17	135	37	446	743
Ségou	211	59	152	3 108	2 587	6 117
Mopti	857	3 125	412	8 575	9 860	22 830
Tombouctou	2 104	829	599	3 749	3 647	10 927
Gao	2 812	1 259	1 091	15 978	12 461	33 601
Kita	0	0	0	18	82	100
Dioïla	119	17	0	0	76	212
Bougouni	302	175	48	1 352	334	2 210
Koutiala	0	0	0	0	72	72
San	89	25	64	1 305	1 087	2 569
Douentza	46	0	0	0	463	509
Bandiagara	137	69	169	362	412	1 148
District de Bamako	58	6	17	267	273	621
Total	6 970	5 580	2 724	35 573	32 756	83 604

Source : ECP-2025

Tableau a 2 : Nombre d'engins possédés par les ménages par région

Région	Canne (harpont et ligne)	Nasse	Filet maillant	Filet épervier	Autres types d'engins de pêche
Kayes	869	2 605	2 447	1 014	12
Koulikoro	842	1 404	914	500	2
Sikasso	9 334	2 909	1 769	619	57
Ségou	1 366	6 117	4 095	1 963	905
Mopti	3 516	8 989	11 431	6 591	47
Tombouctou	1 333	2 400	3 316	9 401	2
Gao	843	19 378	39 946	11 473	0
Nioro	0	418	0	52	0
Kita	32	155	46	30	0
Dioïla	587	2 236	1 859	589	0
Bougouni	6 428	4 733	4 467	1 395	12
Koutiala	0	64	0	28	0
San	368	5 865	1 899	767	0
Douentza	28	1 924	755	187	0
Bandiagara	7 287	1 696	298	288	0
District de Bamako	493	1 996	401	201	1
Total	33 326	62 888	73 643	35 099	1 039

Source : ECP-2025

Tableau a 3 : Nombre d'engins possédés par les ménages par région

Région	Harpon (Sogolan/Niaki)	Petite nasse conique (Papolo/Zolon)	Nasse en barrage, dispositif piège (Papolobaï/Zolomba) (Zolon Ba)	Fillet portatif (soulevé ou plaqué) (Bolodjo)	Épervier (Filiđo)	Senne (Djoba)	Filet encerclant/tournant (Djodeni)	Filets dormants petite maille (Daldijo Nyémisè)	Filets dormants moyenne maille (Daldijo Nyèhakèlama)	Filets dormants grande maille (Daldijo Nyèba)	Filets dérivants petite maille (Féléfélé yémisè)	Filets dérivants moyenne maille (Féléfélé Nyèhakèlama)	Filets dérivants grande maille (Féléfélé Nyèba)
Kayes	15	2 440	165	81	342	350	321	1 139	571	381	229	34	12
Koulikoro	193	1 210	193	166	380	76	44	209	276	125	55	50	33
Sikasso	11	2 849	60	39	523	30	66	1 497	39	185	9		
Ségou	130	4 456	1 661	223	1 781	121	62	1 446	1 343	574	250	203	56
Mopti	1 254	5 760	3 229	384	4 139	1 740	711	1 788	2 489	1 174	1 631	3 027	939
Tombouctou	1 122	1 414	987	623	5 480	1 311	2 610	716	244	726	534	192	281
Gao	843	19 068	311	136	4 847	677	5 948	7 667	9 517	520	2 389	16 530	3 188
Nioro	0	418	0	0	52	0	0	0	0	0	0	0	0
Kita	2	135	20	7	7		24	6	10	23	0	0	0
Dioila	327	2 075	161	73	280	39	270	387	734	424	83	84	74
Bougouni	188	3 990	743	275	1 049	161	185	1 052	1 544	1 471	27	51	45
Koutiala	0	64	0	0	27	1	0	0	0	0	0	0	0
San	183	5 335	529	41	662	100	4	525	458	581	223	19	52
Douentza	28	1 905	19	141	136	21	30	219	205	190	0	0	0
Bandiagara	3 141	1 019	677	204	201	81	6	12	8	13	29	16	17
District de Bamako	21	1 928	69	65	160	4	37	112	50	148	9	5	12
Total	7 457	54 064	8 824	2 457	20 066	4 714	10 319	16 774	17 489	6 534	5 469	20 212	4 708

Tableau a 4 : Répartition des palangres selon la catégorie d'hameçons par région

Région	Catégorie d'hameçons pour les palangres			
	Grands hameçons	Moyens hameçons	Petits hameçons	Total
Kayes	50	83	111	244
Koulikoro	25	100	55	180
Sikasso	11	126	52	189
Ségou	134	1 514	350	1 998
Mopti	900	3 830	681	5 410
Tombouctou	271	233	657	1 161
Gao	447	1 175	1 624	3 246
Nioro	0	0	0	0
Kita	16	1	2	19
Dioïla	266	342	304	912
Bougouni	44	49	102	196
Koutiala	0	0	9	9
San	299	47	460	805
Douentza	53	51	11	115
Bandiagara	2 216	2 498	2 822	7 535
District de Bamako	3	30	8	42
Ensemble	4 736	10 080	7 247	22 063

Source : ECP-2025

Tableau a 5 : Répartition des ménages de pêcheurs selon le groupe ethnique par région

Région	Bambara	Malinké	Peul/Foulfoulbé	Sonrai/Djerma	Somono	Bozo	Autres Ethnie du Mali	Total
Kayes	332	1 501	420	0	163	223	233	2 872
Koulikoro	93	48	29	8	217	193	118	706
Sikasso	346	7	106	10	33	141	623	1 267
Ségou	1 953	61	180	57	1 240	2 637	749	6 878
Mopti	281	14	700	493	1 241	10 143	804	13 677
Tombouctou	176	55	213	2 133	290	3 384	1 014	7 265
Gao	0	0	665	21 551	0	1 966	99	24 282
Nioro	0	0	32	0	0	0	147	179
Kita	0	348	4	0	0	20	32	404
Dioïla	64	0	9	0	53	17	28	171
Bougouni	166	31	72	91	41	876	23	1 299
Koutiala	16	8	21	5	0	0	85	136
San	454	13	76	52	104	787	1 217	2 703
Douentza	58	84	89	42	26	278	58	635
Bandiagara	17	0	4	9	9	351	260	650
District de Bamako	34	9	32	18	116	257	63	529
Total	3 991	2 180	2 651	24 469	3 533	21 274	5 553	63 652

Source : ECP-2025

Tableau a 6 : Périodes en mois de meilleure saison et de moins bonne saison de pêche (fréquence)

Mois	Nombre de ménages / Meilleure saison de pêche		Pourcentage de ménages / Meilleure saison de pêche	Nombre de ménages / Moins bonne saison de pêche		Pourcentage de ménages / Moins bonne saison de pêche
	Effectif	(%)		Effectif	(%)	
Janvier	32 168	50,5		14 672		23,0
Février	40 771	64,1		11 055		17,4
Mars	42 072	66,1		13 295		20,9
Avril	28 437	44,7		16 513		25,9
Mai	12 811	20,1		2 7387		43,0
Juin	9 530	15,0		35 804		56,2
Juillet	11 206	17,6		36 205		56,9
Août	10 873	17,1		34 385		54,0
Septembre	11 013	17,3		21 435		33,7
Octobre	13 754	21,6		17 849		28,0
Novembre	22 234	34,9		15 746		24,7
Décembre	25 462	40,0		15 996		25,1

Source : ECP-2025

Tableau a 7 : Répartition des Occurrences de citations des différentes techniques de transformation par période (mois)

Période (mois)	Technique de transformation									
	Fumage	Séchage	Salage - Séchage	Fermentation - Séchage	Brulage	Braisage	Extraction d'huile	Mise en farine	Boulettes	Fritures
Janvier	68,8	55,9	42,8	38,0	38,0	34,9	34,9	29,7	35,1	31,2
Février	67,9	58,9	43,0	37,5	37,7	32,6	33,0	26,4	32,3	26,8
Mars	62,9	62,9	40,4	35,3	32,0	21,6	28,1	28,4	20,4	19,8
Avril	50,5	53,8	32,2	27,2	22,6	12,7	21,3	24,9	12,8	18,5
Mai	44,9	45,8	27,5	20,5	19,2	11,4	14,4	22,7	11,0	16,0
Juin	39,8	35,0	17,1	13,8	13,7	8,8	10,6	14,9	8,3	13,6
Juillet	34,9	31,7	15,0	12,7	11,8	7,6	9,4	11,8	7,3	11,3
Août	26,2	27,7	13,1	9,3	7,9	5,2	7,2	5,5	5,0	8,1
Septembre	25,5	28,0	14,3	10,4	8,2	4,8	5,7	6,0	4,8	7,7
Octobre	38,3	37,0	22,3	16,3	14,2	9,0	9,9	12,3	8,1	11,3
Novembre	46,3	41,8	26,4	21,1	16,8	12,6	18,6	13,6	11,5	13,4
Décembre	51,6	45,2	30,0	24,3	20,3	16,1	21,9	18,0	16,2	17,2
Moyenne	46,5	43,6	27,0	22,2	20,2	14,8	17,9	17,9	14,4	16,2

Source : ECP-2025